

# L'écho des vorgines

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-JEAN -DE-NIEST

# N° 39 / JANVIER 2026



**SAINT JEAN  
DE NIOST**  
UN VILLAGE À AIMER



# MATÉRIEL MÉDICAL

## VENTE & LOCATION



**Une orthopédiste  
à votre service :  
LIVRAISON, INSTALLATION  
À DOMICILE ET ENTRETIEN**

**Esplanade Carrefour Market  
39, rue de Lyon  
01800 MEXIMIEUX  
Tél. 04 74 61 28 77**

- Hospitalisation à domicile
- Lits électriques
- Déambulateurs
- Oxygénothérapie  
Aérosolthérapie
- Fourniture pour  
incontinent
- Corsets
- Orthopédie sur mesure
- Semelles orthopédiques
- Orthèses de main  
thermoformées
- Bas et collants de  
contention
- Prothèses mammaires,  
mesure et essayage  
à domicile

# SOMMAIRE

■ Édito	03
■ Vie communale	04
■ Vie associative	24
■ Vie intercommunale	40
■ Infos pratiques	48
■ État civil	50
■ Événements 2026	51
■ Collecte des déchets 2026	53

## Edit



Chers Buyatins  
et Buyatines,

Au terme d'un mandat qui s'est déroulé entre deux crises majeures : l'une sanitaire et l'autre politique, force est de constater que, dans l'entre-deux, les collectivités ont connu une augmentation galopante des dépenses d'énergie et d'ingénierie, qu'elles ont dû s'adonner à un resserrement des budgets et que les procédures administratives se sont complexifiées et multipliées.

Au niveau de l'État, les discordances idéologiques et politiques semblent avoir pris le pas sur l'intérêt général, créant un climat d'instabilité et altérant par là-même le rayonnement de la France.

La population semble avoir perdu foi en l'avenir démocratique et républicain de notre pays. Triste constat.

J'ose tout de même espérer que, finalement, devant l'urgence, nos parlementaires pourront laisser de côté leurs ambitions privées (ce que les maires savent faire) pour, à minima, gérer les affaires courantes, adopter un budget national et rassurer ainsi les secteurs économiques et financiers... jusqu'en 2027 !

Dans ce numéro de l'Écho des Vorgines, la période pré-électorale avant les élections municipales de mars 2026 oblige les élus à un devoir de réserve. C'est pourquoi, bien entendu, vous ne trouverez pas de projections pour l'année 2026 à l'exception des travaux déjà engagés comme la construction des logements pour personnes en perte d'autonomie, la Maison d'Assistantes Maternelles et la nouvelle salle communale associative, chemin de Rolion.

D'autre part, début 2026 verra la troisième et dernière phase de la modernisation de l'Éclairage Public en LED par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA), qui terminera aussi la mise en service d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking du lavoir.

Enfin, le dernier projet en cours est celui du changement de deux canalisations d'assainissement rue de Saint-Denis et rue de Port Neuf.

Afin de suivre plus facilement l'actualité de votre commune, je vous invite à télécharger l'application PanneauPocket, mise en place depuis l'été dernier.

Bonne lecture de votre bulletin municipal...à conserver précieusement et à consulter tout au long de l'année !

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très belle année 2026, en famille ou entre amis !

Béatrice DALMAZ  
Maire de Saint-Jean-de-Niost



**Directeur de la publication :** Béatrice DALMAZ  
**Rédacteur :** Membres du groupe communication et associations

**Photos :** Mairie, associations, particuliers avec accord, Istock et Freepik

**Édition / régie publicitaire :** ECMD  
Reproduction interdite. Modèle déposé.

**Impression :** Imprimerie ICA

**Mise en page :** Imprimerie ICA

**Édition :** 2026. Imprimé en France



## À L'HONNEUR

[ BRAVO À EUX ! ]



### PIERRE VELGHE

Buyatin de 10 ans, a obtenu le titre de **champion du Monde de Pumptrack** le 9 août dernier à Angelholm, en Suède.

Une belle concrétisation après un été bien chargé pour lui.

En juillet il participait au championnat d'Europe de BMX race où il se classait 9ème Européen avant de partir à la conquête du championnat du Monde de la même discipline, à Copenhague début août où il a décroché une belle 19ème place mondiale parmi les 157 meilleurs pilotes de sa catégorie boys 10.

Des souvenirs gravés, des expériences inoubliables et beaucoup de jolis moments à raconter aux copains à la rentrée!

Deux personnes de la commune ont été nommées au sein de la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) :



### CINDY GUDET

a été élue au comité directeur de la FFSA à Paris en tant que sportive de haut niveau.



### JEAN-MARC RANÇON

a été élu comme membre de la commission technique de la FFSA (commission qui établit les règlements techniques des voitures de course).

# PARTICIPATION CITOYENNE

Le 7 novembre dernier, lors d'une réunion publique, la salle polyvalente a accueilli une soixantaine de personnes intéressées par le dispositif « Participation citoyenne ».

Il s'agit de mettre directement en relation les habitants de la commune avec la gendarmerie de Meximieux, à l'initiative de cette proposition.

Des référents, volontaires et bénévoles, répartis sur toute la commune, pourront faire remonter des informations concernant des incivilités et des comportements inhabituels ou étranges par l'intermédiaire d'un groupe WhatsApp. Ces renseignements peuvent être d'une aide précieuse pour résoudre certaines affaires.

La mairie sera partie prenante. Elle transférera les messages de vigilance sur le **PanneauPocket** communal.

Ce dispositif est gratuit pour la commune. Il remplacera Voisins Vigilants devenu plus complexe et plus onéreux pour la mairie, tout en correspondant moins aux attentes.

## À SAVOIR

### DEVENEZ RÉFÉRENT

→ Manifestez-vous en envoyant un mail à [contact@saintjeandeniost.fr](mailto:contact@saintjeandeniost.fr)

# PANNEAU POCKET

## [ C'EST GRATUIT ! ]



Cette année, la mairie s'est dotée d'un nouveau moyen de communication avec les administrés : **PANNEAU POCKET**.

N'hésitez pas à rejoindre les Buyatins et Buyatines connectés et suivez l'info communale en installant l'application sur votre smartphone.



1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le cœur à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

# VIE COMMUNALE



## TRAVAUX & SÉCURITÉ



Panneau aire de retournement en bout du chemin de Rolion



Affichage associatif



Canalisation Rolion - Route Port Galland



Lasure du préau salle polyvalente



STOP rue du Bac



Reprise du bitume au 448, chemin de la Bergerie



Places de stationnement vers l'école



Plots de sécurisation chemin de Monétroi



Changement des traverses en bois vers le monument aux morts



# PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL



Le Clos du Tilleul hors d'eau, hors d'air



Terrassement



Maison François et Joseph Clerc



Destruction haie chemin de Rolion



Points d'apports volontaires (PAV)



Vue chemin de Rolion - Avant



Vue chemin de Rolion - Après



Maçonnerie



Désamantage du hangar



Panneau de chantier



Isolation sol MAM



Patio Clos du Tilleul

# VIE COMMUNALE



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

[ REMPLACEMENT DE DEUX COLLECTEURS ]

RUES DE SAINT-DENIS ET PORT NEUF

La commune de Saint Jean de Niost a engagé au deuxième semestre 2022 un Schéma Directeur de l'Assainissement Collectif et des eaux pluviales (SDA), qui a été finalisé en septembre 2025, préconisant un programme de travaux sur 10 ans.

### TRAVAUX

#### ASSAINISSEMENT

- Maître d'ouvrage : Commune de SAINT-JEAN-DE-NIOST
- Maître d'œuvre : INFRATECH / INFRADROME
- Entreprise titulaire du marché public (MAPA) : PERRIER CENTRE CTPG

#### ENFOUISSEMENT

- Maître d'ouvrage : SIEA
- Maître d'œuvre : ERCD
- Entreprises titulaires du marché : SBTP / BABOLAT / ENEDIS / ORANGE

La commune a souhaité engager ces travaux, et plus spécifiquement le remplacement de deux collecteurs d'assainissement collectif, car les campagnes de mesures décrites faisaient apparaître une problématique d'eaux claires parasites générée par des fissures, par l'intrusion de racines au niveau des assemblages, et par des regards borgnes non étanches.

Ces travaux nécessitent le remplacement du réseau des eaux usées rue de Port Neuf sur 87 ml et rue de Saint-Denis sur 450 ml. Les canalisations jusqu'alors en fibrociment ou en grès seront remplacées par du polypropylène.

Les travaux débuteront par la rue de Saint-Denis, mi-janvier 2026.

Le coût estimé est de 406 853.13 € HT et 477 440.16 € TTC.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de **186 000 €**.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2025-2030".

Plus d'information sur :  
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

Le Conseil Départemental de l'Ain a octroyé une subvention de **15 842 €** au titre du pacte de territoire « Politique de l'Eau ».

Et, la CCPA a attribué un fonds de concours généraliste aux 53 communes la constituant. Le montant affecté à la commune de Saint-Jean-de-Niost est de 147 800 €. La commune a demandé, pour ce dossier, un fonds de concours de **123 424 €** au titre de l'investissement local.

Le reste à charge estimé pour la commune est de **81 317.13 €** sur les 406 853.13 €, représentant donc 20 % de l'investissement.

En parallèle de ces travaux d'assainissement, sur la rue de Saint-Denis, est engagé un programme d'enfouissement des réseaux secs (Enedis, Télécom, Fibre optique, Éclairage Public), qui sera mené et dirigé par le Syndicat Intercommunal de l'Énergie et e-communication de l'Ain (SIEA).

Le coût de ces travaux est estimé à 345 000 €.

Le SIEA subventionne à hauteur de **210 936.13 €**. Le reste à charge pour la commune est de **86 540.04 €** soit environ 40 %.

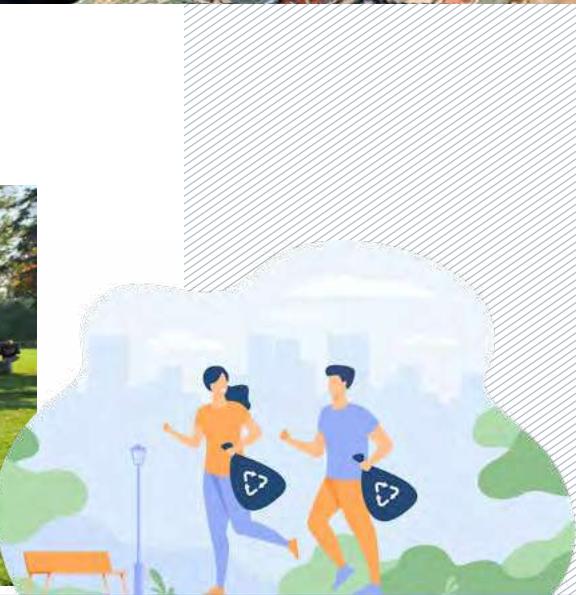




## NETTOYAGE

### [ COMMUNE ET BORDS DE RIVIÈRE ]

UNE BENNE BIEN REMPLIE, MALHEUREUSEMENT...



APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT !

## CLASSEMENT

### [ ARCHIVES MUNICIPALES ]



## PERSONNEL COMMUNAL

### [ NICOLAS CAILLER ]

Responsable du service technique  
depuis janvier 2025.





## PLAN DE RÉADRESSAGE

[ EN COURS ]



**RÉADRESSAGE EN COURS :**  
Un projet pour améliorer la sécurité et la qualité des services

### Projet de réadressing en cours



**Ré adressage en cours: Un projet pour améliorer la sécurité et la qualité des services**

Dans le cadre de l'application de la loi 3DS, un projet de réadressing est en cours dans notre commune. Cette démarche, initiée par le conseil municipal en application de la loi, vise à améliorer la qualité des adresses, résoudre des problèmes d'homonymie, de numéros manquants ou de noms de voies absents, et ainsi faciliter la localisation des habitants par les services de secours et d'urgence.

Avec l'essor des services à la personne, le développement du e-commerce, ainsi que l'attractivité du territoire, il devient essentiel de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise. Cela est également crucial pour garantir un accès à des services tels que la fibre, et pour assurer une meilleure réactivité des secours en cas d'urgence.

#### CE QUE CELA SIGNIFIE POUR VOUS

Au cours du premier semestre 2026, les administrés concernés par un changement d'adresse seront contactés par les services de la mairie. Vous recevrez un courrier officiel détaillant les modifications apportées à votre adresse et les démarches à suivre pour mettre à jour vos informations auprès des différentes entités et organismes.

Bien que cette réattribution d'adresse puisse entraîner quelques désagréments, elle est une obligation légale et un gage de sécurité pour tous. Nous souhaitons vous remercier par avance pour votre coopération.





# COMMÉMORATIONS

## [ 8 MAI ET 11 NOVEMBRE ]

Les 8 mai et 11 novembre 2025, de nombreux Buyatins, petits et grands, ont assisté à l'hommage rendu aux soldats morts pour la France pendant les deux guerres mondiales ; cérémonies auxquelles un piquet d'honneur du CIEC du camp militaire de La Valbonne prend part depuis 2 ans, aux côtés des pompiers et JSP du CIS de la Plaine de l'Ain.

Pour le 8 mai, les élèves de l'école avaient confectionné 1000 grues en origami, conformément à la légende selon laquelle une petite fille japonaise exposée aux radiations de la bombe atomique larguée sur Hiroshima le 6 août 1945 l'avait elle-même fait dans l'espoir de guérir... Malheureusement, ce sont ses camarades de classe qui ont terminé son œuvre après son décès.



11 NOVEMBRE



8 MAI





## FÊTE DE L'ÉCOPOLE

### [ CARRIÈRE GRANULATS VICAT ]

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

##### TOUS LES ANS

→ Les granulats VICAT, situés sur la limite nord-ouest de notre commune, ouvrent leurs portes et vous proposent de découvrir leur univers au travers d'activités originales comme des **tours en Dumpers**, des **sentiers sensoriels**, des **ateliers de land art** pour les enfants, des stands d'informations pour les adultes...

Cette année, sous un soleil radieux, **un pianiste** s'est installé au cœur de la carrière pour animer l'après-midi.



## CONCERTS

### [ À L'ÉGLISE ]



Le 6 juin 2025, les musiques des Balkans et d'ailleurs ont résonné dans l'église grâce aux musiciens talentueux du groupe Kásatet. Une belle soirée qui aurait mérité un public plus nombreux.



# FRESQUE PARTICIPATIVE



Les enfants de l'école à la rescouisse...



SORRY GRAFFITI au pied du mur ....



Les Couleurs de St Jean à l'œuvre



Atelier création à la bombe



Atelier créatif



Les Couleurs de St Jean à l'œuvre



Moment d'échanges et de convivialité.



L'aide des tout-petits



Inauguration de la fresque mercredi 18 juin 2025.



Les finitions

# VIE COMMUNALE



## ÉCOLE



### RÉPARTITION DES ÉLÈVES

Les effectifs sont stables : 203 élèves en septembre 2024 et 198 élèves en septembre 2025 dans les 8 classes de l'école.

PS : 23 / MS : 17 / GS : 30, soit 70 maternelles.

CP : 26 / CE1 : 20 / CE2 : 28 / CM1 : 24 / CM2 : 30, soit 198 primaires.

Mme Der Parseghian a toujours en charge les PS (3 ans) avec l'aide de Carine Cavy, ATSEM de la classe.

M. Giacoma Pin s'occupe des MS (4 ans) et GS (5 ans) et est assisté par Mme Justine Colombo, ATSEM.

Mme Caix, déchargée le lundi, enseigne au GS (5 ans) et au CP (6 ans). Sur cette journée du lundi, M. Valex assure la classe. Camille Vargas accompagne cette classe en tant qu'ATSEM.

Mme Labroussaa gère la classe de CP/CE.

M. Passarelli prend en charge les élèves de CE1/CE2.

M. Montourcy assure la formation des élèves de CE2/CM2.

Mme Delsaut et Mme Garin ont en charge les classes de CM1/CM2.

Cette année, nous avons accueilli quatre nouveaux enseignants dans notre école : Mme Labroussaa, Mme Delsaut, M. Passarelli et M. Valex

Une AESH (Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap) aide quatre enfants en situation de handicap sur l'école.

La réactivité des agents techniques à intervenir à l'école est saluée et reconnue.

Le Sou des écoles offre comme chaque année un budget pour les sorties, les spectacles à l'école ainsi que les cadeaux/livres que le Père Noël apporte. Les élèves participent en réalisant chacun un lampion pour le défilé dans les rues du village.

Comme tous les ans, un spectacle, mis en scène par tous les élèves sera présenté lors de la fête de l'école qui aura lieu pour la première fois en soirée le vendredi 26 juin 2026 dans la salle des fêtes.

**TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LES ÉLÈVES PROFITENT DE TEMPS PARTICULIERS.**

### AU PRINTEMPS



Les CE2 CM1 et CM2 ont fait du vélo sur des **parcours de maniabilité** :

Pour approfondir cet apprentissage, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les élèves de CM2 bénéficient d'un partenariat entre Centre d'Instruction Élémentaire de Conduite de La Valbonne (sur la base militaire) et l'école. En plus des activités de maniabilité, ils apprennent la signalisation routière, le comportement à vélo lors d'une journée à la caserne (déplacement en bus, financé par le Sou des Écoles) pour faire des parcours de maniabilité, prendre conscience des angles morts des grands véhicules comme les bus et utiliser la plateforme de circulation (routes, rond-points à taille réelle mais dans un environnement sécurisé, sans autre véhicule). Le 23 juin 2025, les élèves se sont rendus en vélo, de l'école jusqu'à la caserne. Ils ont mis en application en situation réelle ce qu'ils ont appris afin d'obtenir une Attestation de Prévention à l'Éducation routière (APER).

Remerciements au capitaine Chazel pour l'accueil et à ses personnels civils et militaires.

### LES SORTIES À LITTLE FISH LAND

#### MOIS DE MAI 2025

Tous les élèves ont donc bénéficié d'une journée nature, à Civrieux, sur le site de Little Fish Land au bord d'un étang. Les élèves ont participé à 4 ateliers : la pêche au carrelet, la pêche à la ligne, un jeu de piste à la recherche de l'habitat des animaux et une création de Land Art. Tous les domaines d'apprentissages ont été abordés lors de cette sortie : les sciences, avec l'étude du vivant, mais aussi la lecture, la numération, les arts visuels, le vivre ensemble. Ils ont pêché

des goujons, des carpes. Ils ont pu observer leurs prises une fois pêchées car ils les déposaient dans de petits bassins, où l'animateur les soignait si nécessaire.

## UN PIANISTE À L'ÉCOLE

LUNDI 29 SEPTEMBRE 2025

Le concertiste Pascal Gallet est venu passer la matinée avec nous. Pascal Gallet, a commencé le piano à 7 ans et a donné son premier concert à 10 ans. Il est l'un des pianistes français les plus renommés à l'international. Il s'est produit avec de grands orchestres sur tous les continents. Toute l'école était réunie dans la cour pour écouter différents morceaux de piano. Les enfants ont pu participer en posant des questions et en jouant un petit morceau de piano. C'était un très bon moment de partage autour de la musique.

## LES SÉANCES DE NATATION

Les classes de CE1 et CE2 bénéficient de 10 séances de natation à la piscine de Saint-Vulbas. Ces séances s'inscrivent dans le cadre réglementaire du savoir nager en sécurité et des programmes officiels de l'éducation nationale. Les séances permettent de travailler les entrées dans l'eau, les déplacements, l'immersion, la propulsion afin de développer une aisance aquatique.

## DES ACTIONS SPÉCIFIQUES

### APPRENDRE À PORTER SECOURS

AVRIL 2025

Tous les élèves de CE2, CM1, CM2 ont appris à analyser une situation à risque. Pour éviter le suraccident, les élèves ont appris à protéger l'environnement où a eu lieu l'accident, la victime mais aussi se protéger. Il y a eu un entraînement à alerter les secours. Ce travail a été réalisé en collaboration avec M Schweitzer, pompier à la caserne de la Plaine de l'Ain. Nous le remercions vivement. Enfin, les élèves ont pu participer à un parcours sportif, mais aussi au maniement de la lance à incendie pour éteindre un feu virtuel représenté par des cibles à toucher.

## NON AU HARCÈLEMENT

6 NOVEMBRE 2025

En maternelle, les enseignants organisent une discussion avec les élèves pour savoir ce qui les dérange, ce qui peut arriver et peut les embêter. Ils expliquent qu'il faut en parler à un adulte.

En grandissant, les élèves apprennent à faire des 'messages clairs'. Les plus âgés débattent pour définir ce qu'est le harcèlement et comment agir pour l'arrêter. Ils auront au cours de l'année l'occasion de poursuivre ces échanges en abordant la problématique du cyberharcèlement.

aux 5 sens. Ce projet coûte près de 18 000€. Le financement est réparti entre le sou des écoles pour 1/3 et les familles pour le solde.

Les autres classes auront aussi une journée en dehors de l'école mais les sorties ne sont pas encore connues à ce jour.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Début décembre, tous les élèves de l'école iront à la bibliothèque municipale afin de pouvoir profiter d'une lecture offerte sur livres sur le thème de Noël.

Merci aux parents qui nous aident à faire vivre l'école du village, au Sou des Ecoles qui finance toutes les sorties, aux bénévoles de la bibliothèque municipale qui nous accueillent, aux représentants de parents pour leur investissement, merci aussi à la municipalité pour les budgets pour l'école et l'investissement au quotidien.

## SUIVRE LA VIE DE L'ÉCOLE

→ [www ecole-st-jean-de-niost etab ac-lyon fr/index\\_academie html](http://www ecole-st-jean-de-niost etab ac-lyon fr/index_academie html)

→ site de la mairie dans 'vie pratique'. Notre site retrace les 8 dernières années.

**Nous invitons tous les habitants à venir partager notre exposition annuelle le mardi 31 mars de 16h30 à 18h ou jeudi 2 avril de 7h30 à 8h20.**

Après des semaines de travail et de création, les élèves seront impatients de vous présenter leur exposition sur 'les 5 sens et le handicap'.

## À SAVOIR

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

→ pour l'année 2026-2027 auront lieu du 23/02/2026 au 20/03/2026 en **mairie**.

La directrice de l'école primaire contactera les familles courant mai 2026 après les inscriptions, et une visite de l'école sera proposée le lundi 8/06/2026 entre 16h30 et 17h30, en lien avec l'AJRC qui assurera ce même jour la visite de ses locaux.

## À VENIR

### CLASSE DÉCOUVERTE - JUIN 2026

pour les élèves de CM1 et de CM2

Un projet classe de découverte de 5 jours et 4 nuitées a été proposé aux élèves de CM1/CM2. Il aura lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juin 2026 à l'Alpe du Grand Serre (38).

Les activités proposées seront en lien avec la découverte de la montagne grâce

# VIE

## COMMUNALE



## CCAS

Cette année encore, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont impliqués fortement afin d'apporter du réconfort et de la joie à tous les aînés de la commune.



### À SAVOIR

#### LE CCAS EST SUBVENTIONNÉ PAR LA COMMUNE

→ D'autre part, il organise en novembre une vente de boudin, sabodes et civier.

Et, les bénéfices des concerts donnés à l'église lui sont également attribués.

Les fonds recueillis permettent d'accompagner et de soutenir les plus vulnérables.

Environ 150 galettes ont été distribuées à domicile le 18 janvier 2025. Un petit geste, un moment d'échange et quelques sourires pour bien débuter l'année.



Plus tard, le 22 mars, c'est sur le thème des jeux que les plus de 70 ans ont été accueillis dans la salle polyvalente pour le traditionnel repas annuel. Une journée mémorable avec un repas délicieux et une ambiance des plus conviviales dans une salle superbement décorée !



# BIBLIOTHÈQUE

## [ QUELQUES NOUVELLES ... ]

### VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

En 2025, par trois fois l'AJRC est venue profiter d'un temps de lecture ou de contes, sans oublier la découverte des albums ou documentaires.

Les 8 classes buyatines ont également été accueillies en juin. À renouveler pour 2026 !

L'opération « Premières pages » a eu un beau succès : les 15 bambins de 0 à 3 ans ont découvert l'album « Attention, il y a un loup dans la bibliothèque ! », une histoire contée par Juliette et Anne dans un décor créé par les bénévoles. Les ateliers gommettes et puzzles ont clos la séance...sans oublier que chaque enfant est reparti avec son livre offert par la Direction de la Lecture Publique (DLP).

### NOUVEAUTÉS

Le premier samedi du mois, en fin de matinée pendant une demi-heure, Marine lit des histoires sur des thèmes divers et variés. Entrée libre.

Des rendez-vous sont pris avec le LAB (Lieu Accueil Bébés) déjà présent chaque jeudi matin à la salle polyvalente. Les assistantes maternelles et les petits investiront l'espace « Imagiers » de la bibliothèque. Une habitude qui se prend très tôt !

Des rencontres interbibliothèques du secteur ont déjà permis, lors de réunions, la création d'une animation commune pour mutualiser les moyens de chacune ... chut, un projet rallye se dessine. À suivre ...

Depuis le mois d'avril, Isabelle, bénévole, participe à une formation intitulée « S'initier à la gestion d'une bibliothèque », dispensée par la DLP de Bourg-en-Bresse. Ce parcours, composé de sept journées de formation, s'est achevé en octobre.

### ACHATS

Le budget communal permet l'achat de nouveautés au fil des mois. D'autre part, les deux rendez-vous à Bourg-en-Bresse avec un choix de 400 livres environ ainsi que les passages de navettes alimentent régulièrement le fonds.

Les réservations d'ouvrages recherchés par des lecteurs se font sur place. En revanche la consultation du site DLP est possible pour tous sur :

[www.lecture.ain.fr](http://www.lecture.ain.fr).



### INFOS & HORAIRES D'OUVERTURE

**Mercredi : 16h-18h**

**Vendredi : 16h-18h30**

**Samedi : 10 h-12 h**

Fermeture durant les vacances scolaires.

Page Facebook :  
bibliothèque Saint Jean de Niost  
(nouveauté)

**MERCI** aux bénévoles fidèles et disponibles qui font vivre ce lieu de culture.



**Plaisir & tentation**  
Le plaisir du goût  
Artisan boulanger pâtissier  
1 place de Vavres - 01800 Saint Jean de Niost  
06 28 29 80 62 - [plaisirettentation@hotmail.com](mailto:plaisirettentation@hotmail.com)



Au service de la santé depuis 1984

---

4 CHEMIN DU PALAIS  
01800 MEXIMIEUX

**04 74 46 06 70**

---

[sasambulancesanglesky@orange.fr](mailto:sasambulancesanglesky@orange.fr)  
[www.ambulances-anglesky.fr](http://www.ambulances-anglesky.fr)



**Le Colibri Hilarant**  
artisan fleuriste

**04-37-86-50-41**

227 avenue Charles de Gaulle  
01800 Villieu Loyes Mollon

Pour fleurir tous vos évènements de vie :  
mariage, deuil, anniversaire, réception...



MAISON  
**CHABAUD**  
DEPUIS 1999

**TRAITEUR BOUCHERIE**

28 rue de Genève – 01800 **MEXIMIEUX**

**04 74 61 04 40**

[maisonchabaud@hotmail.com](mailto:maisonchabaud@hotmail.com)

  Maison Chabaud

Mardi au jeudi de 7h30 à 12h30 et de 15h à 19h  
Vendredi & samedi de 7h30 à 13h et de 14h30 à 19h

 Meilleur apprenti de France - 2009      14 titres de champion de france de saucissons secs  
Jeune chef espoir charcutier traiteur - 2013      2 titres de champion d'Europe de saucissons secs  
Chef charcutier traiteur - 2016      Saucisson d'or - 2009-2010  






**LE PROGRÈS**




**TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS AU CŒUR DU VILLAGE**

Lotissement Les Bois de Vavres - 1 Place de Vavres • 01800 SAINT-JEAN-DE-NIEST • Tél : **04 74 61 13 95**

**Savons, Senteurs & Cosmétiques  
pour le bien-être au quotidien**

2 rue Gambetta  
01000 Bourg-en-Bresse  
09 86 54 07 81  
bourgenbresse@maison-du-savon.com

@ maisondusavon.bourgenbresse  
f la maison du savon de Marseille - Bourg en Bresse  
[www.savonnerie-bourgenbresse.fr](http://www.savonnerie-bourgenbresse.fr)

**PAC  
Charpente**

Couverture Zinguerie  
Ossature Bois

  
**Pierre-Antoine  
CHARRIERE**

250 Chemin des Verchères  
01800 MEXIMIEUX

  
**06 43 48 43 81**  
pac.charpente@gmail.com

**LE PARTENAIRE  
DE CONFIANCE**

**POUR LES SOLUTIONS  
CIRCULAIRES DANS  
L'EAU ET LES DÉCHETS.**

**LA CAVE**  
RESTAURANT



Du mardi au samedi de 12h à 13h30 de 19h à 20h45  
**04 37 61 12 04**  
6 rue de l'église -Meximieux 01800  
restaurant-la-cave-meximieux.fr    f

Au service de  
la santé depuis 1984

---

**AMBULANCES  
ANGLESKY**


---

4 CHEMIN DU PALAIS  
01800 MEXIMIEUX

**04 74 46 06 70**

---

sasambulancesanglesky@orange.fr  
[www.ambulances-anglesky.fr](http://www.ambulances-anglesky.fr)

# megAgence®

consultants immobiliers



Céline PONCHEL

**06 62 71 61 00**

*ma préférence, c'est megAgence !*

**GMC**  
**RENOV**

Maçonnerie Générale · Piscines

**07 84 55 52 85**

[gmcrenov@outlook.com](mailto:gmcrenov@outlook.com)

**01800 SAINT JEAN DE NIOST**



Horticulteur  
Producteur

#### 2500 m<sup>2</sup> de serres couvertes

- Plants de fraisier, framboisier...
- Chrysanthèmes
- Bruyères
- Compositions tergal
- Cyclamens
- Pensées
- Plantes vivaces et de rocaille
- Fleurs coupées / compositions décès
- Plantes de haies / arbres fruitiers
- Terreaux pro. 45 et 70 litres

Ouvert du lundi au samedi de 9h-12h et 14h-19h15  
Dimanche de 10h à 12h30

Z.I. Les verchères - 01800 Meximieux

Tél. 04 74 61 00 31



**MY'RENO**  
MAITRE D'ŒUVRE  
RENOVATION GLOBALE

**PROPRIÉTAIRE**  
**PROFESSIONNEL**  
**COLLECTIVITÉ**  
**MAIRIE**

#### VOUS AVEZ BESOIN DE :

1. Permis de construire ou déclaration préalable
2. Conseils et expertise technique
3. Faire des économies d'énergie
4. Trouver des entreprises sérieuses et expérimentées

**07 82 98 48 27**

**myreno77@gmail.com**



**TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS**  
**AMENAGEMENTS EXTERIEURS**  
**ASSAINISSEMENT**

188 ROUTE DE LA RIVERAINE – 01360 LOYETTES

04 74 61 80 22 – ctpg@colas.com

# VIE ASSOCIATIVE



## INFOS & CONTACT

📍 1 chemin de la cure  
01800 Saint-Maurice-de-Gourdans

✉ ajrc01.presidence@gmail.com  
Parents bénévoles

📞 09 54 58 39 52  
ajrc01.modif@gmail.com  
Karine Navajas (directrice)

🌐 <https://sites.google.com/site/ajrc01smgsjn/home>

FACEBOOK AJRC 01SMG/SJN

**Co-Présidents**  
Marlène MOULIN  
Thibaud BARBARIN



## Association Jeux Resto Centre

### UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES ENFANTS, DES FAMILLES ET DU LIEN SOCIAL

Depuis plus de 20 ans, l'AJRC (Association Jeux Resto Centre) est un acteur essentiel de la vie locale à Saint-Jean-de-Niost et à Saint-Maurice-de-Gourdans. Née de la volonté de parents bénévoles de proposer des services de qualité pour les enfants tout en favorisant le lien entre les habitants.

### DES SERVICES QUOTIDIENS POUR LES ENFANTS

L'AJRC assure trois missions essentielles : la cantine (plus de 220 repas par jour à Saint-Maurice-de-Gourdans et 150 à Saint-Jean-de-Niost), le périscolaire et le centre de loisirs.

### UN ESPACE DE VIE SOCIALE

#### LIEN, CONVIVIALITÉ ET PROJETS POUR TOUS

Reconnue comme un espace de vie sociale, l'AJRC tisse des liens entre familles, générations et habitants des deux villages. L'association organise régulièrement :

★ Des événements conviviaux : fête de l'AJRC, sorties familles, marché de printemps, bal des jeunes, nombreux temps festifs.

★ Des projets collaboratifs : moments d'échange sur le lien social, la parentalité, ...

★ Des temps d'ouverture aux habitants : comme les pauses café du vendredi matin, ouvertes à tous, ou des rencontres ponctuelles autour de projets et d'ateliers partagés, ....

★ Des actions intergénérationnelles, notamment avec la Semaine Bleue (nouveauté 2024, reconduite en 2025), qui permet de rapprocher les générations.

Ces initiatives favorisent la solidarité, la convivialité et la participation citoyenne dans les deux communes.

L'AJRC, c'est une association pour les enfants... mais aussi avec et pour les habitants.



## DATES À RETENIR

- **DIMANCHE 8 MARS 2026**  
Course en jupe
- **SAMEDI 11 AVRIL 2026**  
Marché du printemps
- **VENDREDI 03 JUILLET 2026**  
Bal des jeunes
- **DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026**  
Bourse aux jouets



# ASSOCIATION LAB

LIEUX ACCUEIL BÉBÉS

Le Relais Petite Enfance Itinérant (RPEi), géré par l'association LAB « Lieux Accueil Bébés », est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement tant pour les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile, que pour les parents et leurs petits de moins de 6 ans.



## POUR LES GARDES D'ENFANTS AU DOMICILE DES PARENTS ET LES ASSISTANTES MATERNELLES AGGRÉÉES

\* Le Relais est un lieu d'animation : des temps collectifs sont proposés, les jeudis matin à la salle des fêtes, aux professionnelles et aux enfants qu'elles ont en garde, autour de diverses activités d'éveil. Ces temps visent à favoriser la socialisation de l'enfant et à permettre aux professionnelles de développer leurs pratiques éducatives.

\* Le Relais est un lieu d'échanges et d'écoute : le relais apporte des informations collectives et individuelles aux assistantes maternelles agréées sur la formation continue, le cadre juridique d'exercice de leur métier, les pratiques professionnelles...



## POUR LES PARENTS EN RECHERCHE D'UN MODE DE GARDE

\* Le Relais informe les familles sur tous les modes d'accueil du jeune enfant sur le territoire et plus spécifiquement sur l'accueil individuel par une assistante maternelle agréée ou une garde au domicile des parents.

\* Il a pour mission d'apporter une information de premier niveau sur le recrute-

ment et l'emploi d'une assistante maternelle agréée ou d'une garde au domicile des parents. Une permanence gratuite a lieu un vendredi sur deux de 16h00 à 19h00, dans la salle annexe de la bibliothèque, Place de Vavres, à partir du 1er janvier 2026. Le Relais est aussi présent sur 12 autres communes, ce qui peut permettre de vous recevoir rapidement selon vos disponibilités.

\* Il met en relation les familles en recherche d'une assistante maternelle agréée et les professionnelles qui ont des places d'accueil disponibles.

## POUR LES ENFANTS

\* Le Relais est un lieu d'animation : les enfants profiteront de différents espaces : construction, jeux d'imitation, motricité, lecture... Le projet pédagogique a plusieurs axes : le développement moteur, le développement du langage, la vie sur sa commune (participation à des projets municipaux, plantations, utilisation de différents locaux (bibliothèque, centre de loisirs, dojo, ...)) avec pour finalité le bien vivre ensemble.

\* Le Relais est en cours d'éco labellisation : c'est pourquoi les jouets en plastique sont petit à petit remplacés par du bois, du tissu, du liège, ... l'intégralité de la vaisselle a été remplacée par du verre et de l'inox, les protocoles sanitaires ont été revus pour un nettoyage à partir de produits naturels. Enfin, les animatrices proposent de nombreuses sorties (ferme, balades en forêt, ...) jeux extérieurs ou activités en lien avec la nature. Le but de cette démarche est de proposer un environnement le plus sain possible aux jeunes enfants.



**INFOS & CONTACT**

✉ lieux.accueil.bebes@gmail.com

🌐 <https://sites.google.com/view/assolab-rpei/accueil>

📞 Asso Lab

Les animatrices sont à votre disposition pour répondre à vos questions

📞 Juliette 06 83 17 11 96

Marie 06 47 12 19 82

Lucie 06 70 99 13 19

Vanessa 07 88 07 21 57



# VIE

## ASSOCIATIVE



### LE SOU DES ÉCOLES

Le Sou des écoles de Saint-Jean de Niost est une association loi 1901 qui vit grâce au dévouement de parents d'élèves bénévoles.

#### BUT DE L'ASSOCIATION

Financer divers spectacles et sorties tout au long de l'année scolaire pour toutes les classes, en lien avec le thème de l'année. Le thème de cette année est « les 5 sens et l'absence de sens ». Cette année 8000€ seront versés à l'école du village et nous financerons 1/3 de la classe découverte qui permettra à l'ensemble des CM1 et CM2 de partir en juin.

Le Sou des écoles remercie toutes les personnes qui ont été présentes aux manifestations et toutes celles qui ont aidé au bon fonctionnement de chacune d'elles ainsi que les maîtresses et maîtres d'école et la mairie.

Le Sou des écoles vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous !

L'équipe du Sou des écoles

#### COMPOSITION DU BUREAU

##### Présidente

Mme SOLTANI Rafika

##### Vice-présidente

Mme GANGITANO Yolenne

##### Trésorière

Mme PRUDHOMME Ingrid

##### Trésorière-adjointe

Mme BONNET Geraldine

##### Secrétaire

Mme CUSIN Kathleen

##### Secrétaire-adjointe

Mme TACHET Chloé

#### CARNAVAL

##### INFOS & CONTACT

Pour nous rejoindre ou simplement nous contacter :

✉️ [soudesecoles.sjdn@gmail.com](mailto:soudesecoles.sjdn@gmail.com)

#### DATES À RETENIR

- **SAMEDI 31 JANVIER 2026**  
LOTO ouvert à tous
- **MARDI 24 MARS 2026**  
Carnaval avec défilé dans le village
- **VENDREDI 8 MAI 2026**  
Vide-grenier
- **VENDREDI 26 JUIN 2026**  
Fête de l'école
- **VENDREDI 4 DÉCEMBRE 2026**  
Défilé des lampions



VIDE GRENIER



LAMPIONS



## DATES À RETENIR

### → SAMEDI 28 MARS 2026

2<sup>nd</sup> festival de l'humour.

! PLACES LIMITÉES !»

Inscription par CB en ligne sur HelloAsso ou à l'entrée.

### → SAMEDI 20 JUIN 2026

Fête de la Saint-Jean

Inscription par CB en ligne sur HelloAsso.

### → DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Marché de Noël (à confirmer)

## INFOS & CONTACT

✉ comitedesfetes.sjn@gmail.com

📞 Thierry CUENOUD  
06 08 23 69 85

📍 Comité des Fêtes  
Saint Jean de Niost

## TOUTE L'ANNÉE

### LOCATION DE MATÉRIEL POUR VOS ÉVÈNEMENTS FESTIFS

Tout au long de l'année, nous vous proposons la location de matériel pour vos événements festifs.

Modification des modalités de location :

#### \* Pour les particuliers :

Les informations sont disponibles sur notre site internet : <https://comitedesfetessjn.wixsite.com/association>

#### \* Pour les associations :

Veuillez contacter directement le comité des fêtes par courriel : [comitedesfetes.sjn@gmail.com](mailto:comitedesfetes.sjn@gmail.com)

\* Les enlèvements se feront chaque vendredi à 8h30, au local situé à côté de la salle polyvalente. Les retours se feront le lundi suivant, également à 8h30.

Exemples de tarifs pour le week-end pour les particuliers résidents de la commune :

Table bois + bancs 2,20m : 5€ ; Barnum pliant 3m x 3m : 50€ ;

50 couteaux + 50 fourchettes + 50 petites cuillères : 5€ ; Lot de 12 verres : 2€



# COMITÉ DES FÊTES

### SAMEDI 29 MARS



### NOUVEAUTÉ 2025 : PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DE L'HUMOUR À SAINT-JEAN

Pour une première édition, ce fut un véritable succès. Trois humoristes, ravis de l'accueil chaleureux du public, ont offert aux 80 spectateurs présents une soirée à la fois divertissante et agréable. L'événement sera reconduit en 2026, avec la participation d'autres artistes.

### SAMEDI 21 JUIN



### DIMANCHE 7 DÉCEMBRE



### MARCHÉ DE NOËL

Cette année, le marché de Noël a eu lieu à la salle polyvalente, afin de pallier les difficultés climatiques rencontrées en 2024.

De nombreux stands étaient présents : produits alimentaires (marrons chauds, churros, cookies, paninis...), cadeaux artisanaux (bijoux, objets déco, peintures...), ainsi que des animations pour les enfants (maquillage, cartes postales, etc.).

Près de 20 exposants, dont 5 associations, ont accueilli un public nombreux, avec bien sûr la présence du Père Noël et de sa mini-ferme.

### FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Cette année, notre traditionnelle fête du village a coïncidé avec la Fête de la Musique. Cela n'a pas empêché plus de 550 personnes de venir savourer la cuisse de bœuf préparée par « Maître » BRAZIER, de danser avec le groupe Génération Sono, d'assister à l'allumage du feu de la Saint-Jean et au feu d'artifice, financé en collaboration avec la mairie.

La soirée a été lancée par la présence d'une échassière et d'une danseuse, avant le repas. Un Food Truck a également proposé des crêpes et des gaufres pour les gourmands.



## COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Estelle DUTKA

Trésorière : Patricia CATIN

Trésorière adjointe : Sylvie REINERI

Secrétaire : Valérie DELEAGE

Secrétaire adjointe : Sandra VALLE

## INFOS & CONTACT

dutkaestelle@gmail.com

06 17 93 30 30

# VIE ASSOCIATIVE



## BUYAT CLASSES

L'association Buyat Classes est une association qui a pour but de réunir toutes les générations d'une même classe lors de manifestations et, plus particulièrement, lors de son banquet annuel.

L'association Buyat Classes est une association qui a pour but de réunir toutes les générations d'une même classe lors de manifestations et, plus particulièrement, lors de son banquet annuel.

La « matinée huîtres » du 26 janvier 2025 a, cette année encore, connu un très grand succès. Cette manifestation est toujours très attendue par les amateurs d'huîtres et de crevettes !

La saison 2024/2025 de Buyat Classes a commencé avec la « soirée Far West » du 7 décembre 2024, animée par le DJ DMC et agrémentée d'un délicieux chili con carne préparé par le traiteur « Du soleil dans la cuisine ». Pour l'organisation de cette soirée, Buyat Classes a reçu le soutien logistique des classes en 5 et 0.

Le banquet des classes en 5 et 0 s'est déroulé le samedi 5 avril 2025 avec la participation en grand nombre de toutes les générations !

Un accordéoniste/magicien a animé l'apéritif et l'après-midi de cette belle journée ensoleillée. Pendant le repas, il a proposé des tours de magie et des chansons qui ont été très appréciés par le public. La journée s'est achevée avec la traditionnelle soupe à l'oignon suivie d'une soirée dansante.

La soirée automnale de Buyat Classes organisée avec la participation des classes en 6 et 1 a eu lieu le samedi 6 décembre 2025 sous le thème « Soirée alsacienne ». Les bénéfices serviront à financer le banquet de 2026.

**Si vous avez envie de passer de bons moments festifs et conviviaux, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe. Vous serez accueillis à bras ouverts !**



## DATES À RETENIR

### → DIMANCHE 25 JANVIER 2026

Matinée « Huîtres et Crevettes »

### → SAMEDI 25 AVRIL 2026

Banquet des Classes en 6 et 1

### → SAMEDI 10 OCTOBRE 2026

Soirée d'automne avec l'aide des classes en 7 et 2

souhaite une belle année en espérant vous retrouver très nombreux lors de nos prochaines manifestations et, plus particulièrement, lors du prochain banquet des classes 2026 !

Prenez soin de vous !





# LE TRAQUINET



## AU PROGRAMME EN 2026

### 3 JANVIER

Assemblée générale à 16H30 à la salle polyvalente pour les vœux et le verre de l'amitié autour de la galette des rois.

### 1<sup>ER</sup> MAI

Première édition des vieux volants de Saint-Jean

- ✳ Grande première qui deviendra pérenne, avec la journée sur le thème « les vieux volants de Saint-Jean »

- ✳ Retour en arrière sur la période des années 1930 à 60.

- ✳ Exposition de tous véhicules anciens (jusqu'à fin des années 70) avec une ambiance guinguette tout au long de la journée avec repas le midi et bal populaire l'après-midi ! Food-trucks matin et après-midi pour le salé, le sucré, buvette, etc...

- ✳ Profitez de cette journée pour chiner ou pour vous faire prêter des tenues pour ce grand retour en arrière ! Nous recherchons déjà des passionnés et détenteurs de voitures anciennes pour participer à cet événement. MERCI D'EN PARLER AUTOUR DE VOUS !

### 13 JUIN

Promenade gourmande le matin suivie de notre paëlla en pleine nature, au stade de foot

### 12 SEPTEMBRE

Sortie à Savigny-Lès-Beaune avec repas au château et visites des différents musées

### 17 OCTOBRE

Soirée d'automne avec un thème qui reste à définir.

Des conférences auront lieu tout au long de l'année...

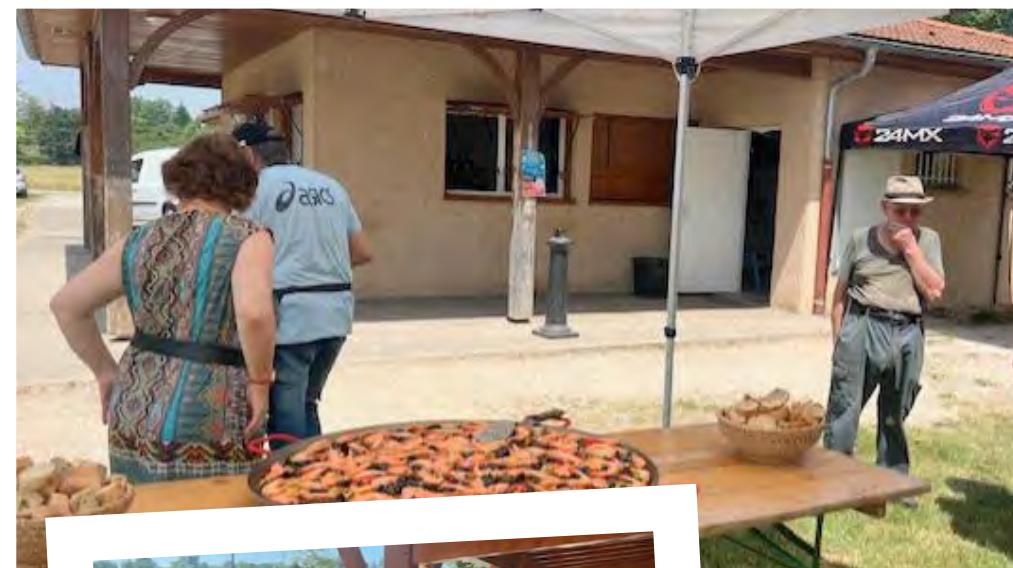
### RAPPEL

Tous les mardis après-midi rendez-vous dans la salle Entre-nous de 14h à 17h pour le club de jeux et partage de moments conviviaux pour les adhérents.

### INFOS & CONTACT

[peggygebelin@hotmail.fr](mailto:peggygebelin@hotmail.fr)

06 08 83 78 70



# VIE ASSOCIATIVE

## INFOS & CONTACT

06 77 20 78 13

Christiane RAGOT (Présidente)

Salle « Entre nous »

- Derrière la mairie de Saint-Jean-de-Niost
- Tous les lundis après-midi entre 14h00 et 18h00



## LES COULEURS DE SAINT-JEAN

[ NOTRE ATELIER A VU LE JOUR EN 2015 ]

DÉJÀ 10 ANS D'UNE ORGANISATION BIEN HUILÉE !



Venez peindre avec nous tous les lundis après-midi entre 14h00 et 18h00 ; rendez-vous à la salle « Entre nous » derrière la mairie de Saint-Jean-de-Niost.

**Un seul mot d'ordre : prendre du plaisir !**

C'est dans une ambiance conviviale, dans la bonne humeur et la bienveillance que nous partageons notre expérience et que nous réalisons nos « œuvres ». Ces dernières sont exposées une fois par an au printemps. L'exposition rencontre toujours un vif succès, ce qui est valorisant pour des amateurs autodidactes en majorité.

À ce jour, nous n'avons pas de professeur.

Le tarif pour la saison 2025/2026 a été fixé à 25 €.





# SHUFFLE COUNTRY CLUB

- \* Notre passion, la musique country et la danse ... 100% country.
- \* Notre but, vous faire partager cette passion dans une ambiance conviviale.
- \* Vous n'avez pas besoin de partenaire et pourtant vous ne serez pas seul(e) car nous dansons en groupe.
- \* Vous pourriez bien y trouver de nouveaux amis.
- \* L'esprit country c'est le respect, la tolérance, la liberté.

Pour cette nouvelle saison, le Shuffle Country Club accueille 30 adhérents repartis en 2 groupes de niveaux différents le mardiet le jeudi à la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Niost.

**Nous vous offrons vos deux premiers cours.**

## HORAIRES DES COURS

Mardi : niveau avancé de 18h30 à 20h30  
Jeudi : niveau novice de 17h30 à 20h30

## COTISATION SAISON 2025/2026

Individuel : 110 €  
Couple : 200 €

## INFOS & CONTACT

**06 61 21 84 22**

Fabienne NEISS

**Salle polyvalente**

Saint-Jean-de-Niost



## COMPOSITION DU BUREAU

### Présidente

Fabienne NEISS

### Vice-président

Bernard GROS

### Trésorière

Christiane RAGOT

### Vice-trésorière

Jocelyne BERTINO

### Secrétaire

Françoise BRUNDU



## INFOS & CONTACT DU BUREAU

### Président

Charles POMMIER  
06 87 01 01 74

### Vice-président

Michel FAUCHER  
06 64 54 74 72

### Tresorier

Pascal DAUVERGNE  
06 47 29 42 31

### Secrétaire

Eric RAT  
07 86 35 85 43

### Tresorier- adjoint

Jérémy DAUVERGNE

### Secrétaire-adjoint

Corentin CROZET

### Responsable gibier

Julian RAT

# VIE ASSOCIATIVE



## AMICALE SAINT-HUBERT

La société communale de chasse, l'Amicale Saint-Hubert de Saint-Jean-de-Niost reste une société active avec 43 membres pour 41 la dernière saison.

Association de type 1901 qui regroupe les amateurs de chasse aux petits et grands gibiers, elle a pour but la gestion de la faune chassable, la protection des propriétés et des récoltes et la destruction des espèces ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts), sur 1164 hectares de territoire où celle-ci détient le droit de chasse et la location des bords de la rivière.

Nous chassons principalement lièvres, faisans, perdrix, bécasses. Chaque saison, l'amicale organise des battues pour la régularisation des populations de sangliers, chevreuils et renards. Pour le bon déroulement des battues, nous mettons tout en œuvre pour la sécurité

prévention. Pour votre sécurité, merci de respecter les panneaux de signalisation, ralentissez et soyez vigilants. Il est vivement conseillé de porter un habit fluo comme un gilet jaune cela aide beaucoup à votre visibilité lors de vos promenades dans les bois et les vorgines.

Nous vous en remercions.

Cette année nous avons organisé deux événements qui, une fois encore, ont remporté un très grand succès. Pour la vente des boudins, sabodets, tripes et diots, tout était vendu vers 11h30. Quant au repas sanglier à la broche, nous avons fait encore salle comble avec 150 personnes. Nous vous remercions très chaleureusement et espérons vous revoir en 2026 pour nos manifestations.

### À NOTER



→ Après une trentaine d'années d'arrêt, la société organise à nouveau un Ball trap.



### DATES À RETENIR

- **DIMANCHE 1 MARS 2026**  
Vente boudins et sabodets
- **SAMEDI 4, DIMANCHE 5 ET LUNDI 6 AVRIL 2026**  
Ball trap
- **SAMEDI 18 JUILLET 2026**  
Repas sangliers à la broche

Le président M. Charles POMMIER ainsi que le bureau et tous les adhérents de l'Amicale Saint Hubert vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.





# GSB

GROUPEMENT SPORTIF BUYATIN



## [ UNE SAISON PLEINE D'ÉNERGIE ET DE NOUVEAUTÉS ]

Cette année encore, le GSB bouge et ça se voit !

### UN BUREAU RENFORCÉ

Isabelle a rejoint l'équipe en tant que secrétaire. Bienvenue à elle !

Une nouvelle activité rien que pour les CP: le cours Gym'Aventure, le mercredi de 18h15 à 19h. Une vraie aventure sportive pour bouger, grimper, sauter et s'amuser !

Des statuts tout neufs : lors de l'AG extraordinaire du 4 septembre, nous avons voté de nouvelles évolutions, dont un libellé modernisé pour mieux refléter nos activités (statuts publiés).

### DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES ÂGES !

Que vous soyez petit ou grand, débutant ou confirmé, fan de danse, de gym ou de détente, il y a forcément une activité qui vous correspond au GSB. Et bonne nouvelle : il est toujours possible de nous rejoindre en cours de saison !

Retrouvez le planning complet des cours sur le site de la mairie (rubrique Associations).

Même quand les journées sont grises, nos adhérents et nos professeurs mettent du soleil dans la salle avec leur bonne humeur et leur énergie. C'est ça, la magie du GSB !



### INFOS & CONTACT

✉ [gymdestjean@gmail.com](mailto:gymdestjean@gmail.com)

☎ 06 82 76 33 61

⬇ Groupement Sportif Buyatin  
GSB - Saint Jean de Niost

⬇ [gsb01ain](https://www.instagram.com/gsb01ain/)



### DATES À RETENIR

#### → 7 MARS 2026

Soirée théâtre avec la troupe « Les Bons Cop'Ain »

#### → PRINTEMPS 2026

La tombola de printemps revient

#### → 6 JUIN 2026

Notre grand Gala de fin de saison, qui mêlera danse, sport, rires et émotions



## RAPPEL

→ Abonnez-vous à la page Facebook du club afin d'être au courant des matchs et de venir encourager nos Buyatins et participer à nos manifestations.

# VIE ASSOCIATIVE



## OLYMPIQUE BUYATIN

### BABYFOOT

C'est une nouveauté cette saison : les enfants nés en 2021 et 2022 ont désormais un créneau spécialement prévu et adapté pour eux tous les samedis matin de 10h à 11h. Pour une première, l'effectif est composé d'une petite dizaine d'enfants.

📞 Lucie 06 58 10 94 31

### ÉQUIPES U6/U7 ET U8/U9



Augmentation importante des effectifs notamment pour les U6 cette année avec plus de 20 joueurs. Les U8/U9 pourront compter sur une petite quinzaine d'enfants motivés. Après un beau début de saison, ils évolueront en D1. Ils s'entraînent les mercredis de 18h à 19h.

📞 Didier 06 65 18 06 42

### ÉQUIPES U10/U11



Encore un bel effectif cette saison avec une trentaine de joueurs ce qui a permis de maintenir 2 équipes pour cette catégorie. Entraînements lundi et vendredi 18h15/19h30.

📞 Manuel 06 70 09 88 24

### ÉQUIPES U12/U13



Le club accompagne ses jeunes qui grandissent. Avec une vingtaine de joueurs, le club a engagé également 2 équipes. Entraînements mardi et vendredi 18h15/19h30.

📞 Didier 06 65 18 06 42

### ÉQUIPE FÉMININE U11F/U13F



Grâce aux nouvelles recrues, l'Olympique Buyatin peut continuer à engager une équipe de jeunes féminines (jeu à 8) sur des plateaux 100 % féminins, organisés par le district de l'Ain. L'effectif étant juste, toutes les jeunes footballeuses intéressées sont les bienvenues (2016/2015/2014/2013).

📞 Manuel 06 70 09 88 24

### ÉQUIPE SÉNIORS FÉMININES

Cette saison, l'équipe féminine est composée de 12 joueuses. Bien qu'il s'agisse d'une année blanche sans championnat, les entraînements et matchs amicaux permettent de maintenir le rythme et de progresser ensemble dans une excellente ambiance et une belle cohésion. L'objectif est clair : renforcer le collectif et préparer au mieux la saison prochaine. Entraînements mardi et jeudi 19h/21h.

📞 Sonia 06 29 71 15 46

Le club tient à remercier tous ses membres pour leur confiance ainsi que les éducateurs et les bénévoles pour le temps passé chaque semaine afin que tout fonctionne correctement.

Cette saison, le club consolide sa belle progression de l'an passé (+30%) en restant sur un effectif stable composé d'environ 170 licenciés. L'Olympique Buyatin compte plusieurs catégories et équipes de football :

### ÉQUIPES SÉNIORS MASCULINES



Toujours 2 équipes seniors engagées cette saison. L'équipe 1 est en D3 et souhaite confirmer sa belle saison de l'an passé. L'équipe 2 évolue cette année en D4 (D5 l'an passé). Entraînements mercredi et vendredi à 19h30.

📞 Ciédric 06 85 22 37 19

### ÉQUIPE LOISIRS

Une trentaine de loisirs reste motivée à jouer sans compétition, juste pour le plaisir, tous les jeudis soirs à 20h.

📞 Manuel 06 70 09 88 24

### DATES À RETENIR

#### → SAMEDI 21 FÉVRIER 2026

Fête de la bière à 18h30 à la salle des fêtes

#### → SAMEDI 30 MAI 2026

Concours de pétanque 10h au stade

#### → DIMANCHE 7 JUIN 2026

Tournée des brioches

#### → SAMEDI 20 JUIN 2026

Tournoi inter quartier 9h au stade

#### → LUNDI 03 AU 07 AOÛT 2026

Stage de football

#### → VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026

Beaujolais nouveau 18h30 à la salle des fêtes

#### → DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2026

Distribution des calendriers



# TENNIS CLUB

Au cours de la saison 2024-2025, l'association a engagé 10 équipes en championnats pour toutes les générations. D'une équipe de jeunes garçons 8/10 ans à l'équipe messieurs + 65 ans, le club était bien représenté au niveau départemental. En catégorie seniors, l'équipe féminine accède en division supérieure pour la saison 2026.

La bonne humeur et le soleil printanier ont contribué à la réussite du premier tournoi "vintage" le 6 avril dernier, organisé autour de matchs de doubles avec des équipes tirés au sort qui ont joué en tenue d'époque avec des raquettes en bois !

Le traditionnel tournoi interne adultes a été très disputé. Les finales ont eu lieu le 12 avril et tous les participants ont passé un bon moment lors de cette journée conviviale.



Cette saison 2025-2026 nous avons le plaisir de voir l'effectif s'étoffer. Notre professeur Maéva Chanel est diplômée d'Etat tennis (DE), ce qui lui permet d'enseigner la discipline avec une approche pédagogique reconnue et adaptée à tous les niveaux.

Une soixantaine d'adhérents suivent ses cours hebdomadaires. Du vendredi après-midi au samedi après-midi, Maéva donne 12 heures de cours pour 9 groupes de niveaux, enfants et adultes.

Le club engage régulièrement notre professeur diplômée d'Etat par convention avec l'école du village pour une initiation des élèves à la pratique du tennis dans un cadre éducatif et sécurisé.

Cet automne, nous avons engagé une équipe jeunes 11/12 ans, une équipe 15/18 ans, et les équipes en catégories dames 35 ans + et messieurs 45 ans + dans le championnat interdépartemental. Ces rencontres sont toujours bien appréciées par les joueurs et leurs supporters.

Chaque année nous organisons une soirée d'Halloween, conjointement avec Courir Nature, le 31 octobre en début de soirée sur le site du tennis, convivialité assurée !



## NOTEZ-LE



→ L'association propose des cartes pour l'accès aux terrains sur la période de mai à août 2026. N'hésitez pas à nous contacter.



## INFOS & CONTACT

✉ tcsjn01800@gmail.com

☎ 06 24 84 01 07

Régis DELEAGE

📍 TENNIS CLUB DE SAINT JEAN DE NIOSE TCSJN



## DATES À RETENIR

### → SAMEDI 4 AVRIL 2026

Finales du tournoi interne

### → DIMANCHE 12 AVRIL 2026

Tournoi "vintage" avec raquettes en bois

### → DU 26 AVRIL AU 31 MAI 2026

Tous les dimanches : championnats interclubs seniors dames et messieurs

### → SAMEDI 13 JUIN 2026

Tournoi interne des enfants

### → VENDREDI 19 JUIN 2026

À 19h30 : Assemblée Générale

### → SAMEDI 29 AOÛT 2026

À 13h : concours de pétanque en doublettes

### → SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

De 14h à 16h : portes ouvertes pour le lancement de la saison

### → DU 04 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE 2026

Tous les dimanches : championnats interclubs seniors +

### → SAMEDI 31 OCTOBRE 2026

À partir de 18h : soirée Halloween et repas dansant Salle Polyvalente

Les bénéfices des manifestations nous permettent d'acheter du matériel et des balles pour les cours, d'engager les équipes en compétition, et d'entretenir le chalet et les infrastructures.

# VIE ASSOCIATIVE



## INFOS & CONTACT

Alain BEL : **06 08 47 83 42**  
Bernard MORIN : **06 63 09 30 35**  
[www.courirnature.fr](http://www.courirnature.fr)

« Bienvenue à vous amis coureurs et marcheurs, amoureux de la nature, de la convivialité et des valeurs du sport ! ».



## COURIR NATURE

Depuis 2009, l'envie de M. BEL et M. MORIN de rassembler autour du village de Saint-Jean-de-Niost et ses environs était vive ! Vous aimez la course à pied, la randonnée, la compétition en loisir, la bonne humeur et le partage, alors vous serez les bienvenus au sein de « COURIR NATURE » !



## CHAQUE DIMANCHE MATIN

Vous serez conviés à 9h à notre local près du stade de Saint-Jean-de-Niost avec diverses options :

- \* Une sortie course à pied adaptée à chacun
- \* Une sortie marche à pied aux alentours de Saint-Jean-de-Niost et ses environs. Chacun est libre de proposer une idée. Une sortie à la journée est aussi organisée chaque mois.

**Chaque dimanche matin de fin de mois,** une sortie VTT, marche ou course à pied sont proposées avec à l'arrivée un apéritif offert par le club pour plus de convivialité car tout effort mérite réconfort !

Soutien, encouragements et bonne ambiance sont notre devise. À la suite de notre Assemblée Générale où 44 participants étaient présents et au forum des associations début septembre, nous comptons à ce jour 40 coureurs et 41 marcheurs, tous prêts à vous accueillir.



## DATES À RETENIR

### → SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

Concours de pétanque

### → SAMEDI 7 FÉVRIER 2026

Course et marche nocturne  
« sous la lune de St Jean »

La Montrail et le trail des 2 châteaux n'auront pas lieu en 2026 mais une nouvelle formule est à l'étude pour 2027.

### → 14 DÉCEMBRE 2026

Matinée huîtres réservée aux adhérents, conjoints et sponsors

### → WEEK-END CLUB

Réservé aux adhérents et conjoints conjuguant sport, détente et festivités !



Nous tenons à remercier les nombreux membres de l'organisation et bénévoles qui s'investissent dans nos manifestations ainsi que nos nombreux sponsors, la mairie de Saint-Jean-de-Niost et la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain pour la réussite de tous nos évènements.

Un grand merci également à tous les adhérents qui contribuent à faire vivre « COURIR NATURE » par leurs performances en participant à de nombreuses courses régionales, nationales et internationales.

**Nous vous attendons nombreux !**



# CAMPING LA RIVIÈRE



## INFOS & CONTACT

- ✉ [contact@camping-la-riviere.fr](mailto:contact@camping-la-riviere.fr)
- 🌐 [www.amis-nature.org](http://www.amis-nature.org)

Cette saison a vu encore de belles manifestations au sein de notre association :

- ✿ Le traditionnel repas dansant à la salle des fêtes, soirée Beach Party.
- ✿ Notre fête de la Saint-Jean au camping avec pour thème cette année « les héros de notre enfance » et un repas Corse.
- ✿ La soirée de la fête nationale sous le signe du Liban, qui nous a permis de découvrir des mets pleins de saveurs.
- ✿ Un brunch estival fin juillet.
- ✿ La soirée de la fête de l'Assomption, où l'Italie fut à l'honneur.

Mille mercis aux adhérents qui s'investissent dans la mise en œuvre et l'organisation de ces différentes manifestations.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir, fin juillet, un nouveau petit membre, prénom Sacha.

Enfin, notre association tient à remercier chaleureusement les membres de la mairie et des autres associations du village ainsi que leurs habitants qui nous font confiance en participant amicalement à nos activités !

À bientôt !

Le bureau a organisé le challenge de pétanque « Marcel Collay » comme chaque année. Nos vainqueurs, enthousiastes, ont à leur tour organisé un tournoi de pétanque le week-end du 15 août.





**Charpente | Couverture | Zinguerie  
Habillage de bardage et sous face  
Pose de fenêtre de toit**

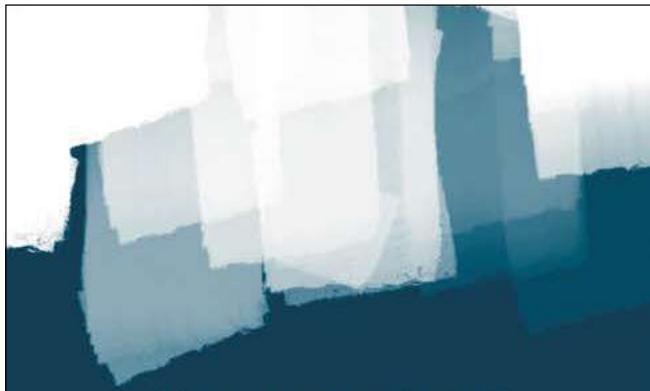
06 62 22 28 43  
22 place Vaugelas 01800 Meximieux  
eurl.richardfourquet@gmail.com  
[www.fourquet-richard-meximieux.fr](http://www.fourquet-richard-meximieux.fr)

**OFFICE NOTARIAL  
ROMALIE LEGENDRE**



Maître Romalie LEGENDRE et son équipe sont heureux de vous accueillir au 63, Place de Vavres 01800 SAINT-JEAN-DE-NIEST

04 74 37 54 58 // [www.rl-notaires.fr](http://www.rl-notaires.fr)



**Vous construisez ?**

**Vous rénovez ?**

**Vous recherchez des produits et conseils de qualité ?**



● Plâtrerie ●

● Peinture ●

● Décoration ●

● Conseil ●

● Vente de peinture ●  
professionnelle aux  
particuliers

Devis  
gratuit

**Marilyn MASSON**  
**06.45.70.40.01**  
**galeckimarilyn@gmail.com**

Service dédié aux professionnels

**PAMS**  
Plaine de l'Ain Multi-Services

Entretien et transfert de construction modulaire (salle de classe, bureau, base vie...)

Maintenance bâtiment : Plomberie, électricité, cloisons, faux plafonds, revêtements de sols, bardage extérieur...

Z.I. Les Verchères - 01800 MEXIMIEUX  
Tél. : 04 74 61 61 44  
Mèl : pamsmex@wanadoo.fr

SARL Plomberie - Chauffage  
**TILLMANN**

- > Plomberie
- > Sanitaire
- > Salle de bain
- > Traitement d'eau
- > Installation de chauffage
- > Energies renouvelables
- > Zinguerie
- > Habillage de bandeaux

426, chemin de la Bergerie - 01800 SAINT JEAN DE NIOST  
tél. 04 74 61 87 71 - sarl.tillmann@gmail.com

**1Pro**  
Une équipe locale,  
disponible et réactive.

**Prestation Multiservices**

<b>Maison &amp; Extérieur</b>	<b>Piscine &amp; Bassin</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien Jardins et Terrasses</li> <li>Montage de Mobilier</li> <li>Petites rénovations intérieur / extérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien</li> <li>Hivernage</li> <li>Remise en services</li> </ul>
<b>Électricité &amp; plomberie</b>	<b>Autres services</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>REMPLACEMENT D'ACCESSOIRES (luminaires, prises, cumulus, robinetterie...)</li> <li>Débouchage de canalisations</li> <li>Travaux divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évacuations et Débarres</li> <li>Livraison de courses</li> <li>Dépannages divers</li> <li>Bois de chauffage</li> </ul>
<b>Informatique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenance matériel &amp; logiciel</li> <li>Installation internet</li> </ul>	

**> Pour plus de questions,  
Contactez nous :**  
**07 44 43 62 70**  
E-mail:  
[contact@1promultiservices.com](mailto:contact@1promultiservices.com)

Ne pas éteindre sur la voie publique.

**Services à la personne**







**Restaurant Advena**  
Une nouvelle aventure...

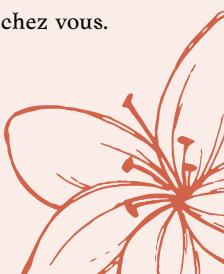
C'est avec enthousiasme que nous nous installons au coeur de Saint-Jean-de-Niost, pour poursuivre l'histoire du restaurant que vous connaissez déjà.

Notre équipe vous accueille dans un cadre renouvelé où le plaisir du goût, le savoir-faire culinaire et l'attention portée à chaque détail sont au centre de notre table.

Nous avons hâte de vous recevoir et de partager avec vous de beaux moments... à deux pas de chez vous.

Ouvert du mardi au samedi, midi et soir.  
Possibilité de privatisation le dimanche pour vos repas de groupe

Restaurant Advena  
67 rue de la poste  
01800 Saint-Jean-de-Niost  
04.74.61.88.44





**PLOMBERIE COTIÈRE**  
**Paul HENEUY**

**100, rue du Buyat**  
**01800 St Jean de Niost**  
**Port : 06 76 33 80 57**

E-mail : paul.heneuy@wanadoo.fr



## SARL MORIN MELONI

**ZA les Granges - 01150 Leyment**

E.mail : samuel.meloni@sfr.fr

Tél. : **06 03 05 46 93**

### Tous travaux de rénovation :

- Carrelages
- Plâtres
- Parquets
- Placoplâtre
- Isolation
- Peintures
- Aménagements
- Revêtements intérieurs ...



# Soyez Happy, nous savons **estimer** !



**Spécialiste de votre quartier, la majorité de nos ventes ont été réalisées au prix de nos estimations.**

Alors, si vous voulez vendre au meilleur prix, en toute tranquillité d'esprit et dans les meilleurs délais, n'hésitez pas à nous contacter pour tout projet immobilier.

Après visite de votre bien, nous vous remettrons votre estimation personnalisée et gratuite.



Spécialiste sur votre secteur, n'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

**Clarisse PRADAYROL**  
Responsable d'agence

**04 28 41 00 00**

**Agence Nestenn  
Meximieux**

2 Avenue du Docteur Berthier, Centre  
Magali 1  
Meximieux  
c.pradayrol@nestenn.com  
immobilier-meximieux.nestenn.com

**nestenn**  
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

SAS BVM - 01800 MEXIMIEUX - Tel 04 28 41 00 00 - meximieux.nestenn.com - Affiliée à la caisse de Garantie CGGC -  
Montant : 100000 Eur - Carte professionnelle CRIN N° CR 01012016000009133 - SIRET 81800357800019 - au capital de  
100000 Eur - N° intracommunautaire FR23818003576. Chaque agence est juridiquement et financièrement  
indépendante. Ne pas éter sur la voie publique.



# VIE INTERCOMMUNALE



## CENTRE DE SECOURS

### [ PLAINE DE L'AIN ]

Le centre de secours se porte bien, après une année riche en événements comme le déploiement de notre nouveau système informatique d'alerte départementale avec l'arrivée de **NEXSIS**. Le Département de l'Ain est le 6<sup>ème</sup> à basculer sur ce dispositif.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une longue carrière chez les pompiers.

Notre recrutement ne s'arrête pas là : nous espérons maintenir cette dynamique. Alors, pour ceux qui hésitent encore à franchir le pas, venez nous rencontrer dans votre caserne de proximité. Un engagement comme pompier volontaire n'est certes pas anodin, mais il vous permettra, après une formation de 3 ans, de participer en équipe aux différentes missions de secours, à toute heure du jour comme de la nuit.



Saviez-vous qu'en France, 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires ?

Comme vous pouvez le constater, trois nouveaux sapeurs-pompiers sont issus des Jeunes Sapeurs-Pompiers, et qui plus est de notre propre section. C'est la récompense du travail accompli par les jeunes, bien sûr, mais aussi par les sapeurs-pompiers qui, en plus de leur engagement au sein du centre, trouvent encore du temps – et même beaucoup de temps – pour encadrer, former et accompagner ces pompiers en herbe.

Bravo et félicitations à tous pour cet engagement.

### AUTRE ACTUALITÉ EN 2025

le 1<sup>er</sup> juillet a vu la mise en service du 59<sup>ème</sup> centre de secours du SDIS 01. Le CIS CNPE a ouvert ses portes, un centre particulier puisqu'il est (et c'est une première en France) directement implanté à l'intérieur du site de production d'électricité nucléaire du BUGEY. Il est armé chaque jour de la semaine par six pompiers professionnels, de 07h00 à 19h00, du lundi au vendredi. Les nuits, weekends et jours fériés restent, eux, assurés par notre centre. Ce nouveau dispositif permet, en première intention, d'effectuer les premières actions et levées de doute avant l'engagement de moyens extérieurs, sollicités uniquement en cas de sinistres confirmés. En cas de besoin, ils peuvent également intervenir pour des missions de prompt secours, comme le secours à personnes ou les incendies sur le secteur. Mais leur raison d'être reste bien évidemment le CNPE.

Comme chaque année, l'ensemble des sapeurs-pompiers se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2026.





# DON DU SANG ET DE PLASMA

Ensemble sauvons des vies,

## [ DONNONS NOTRE SANG ET NOTRE PLASMA ]

Acte citoyen et généreux, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage !

Chaque année, grâce au don de sang, **1 million de malades sont soignés :**

- une femme qui a perdu beaucoup de sang en accouchant,
- un homme atteint d'un cancer sous traitement chimiothérapique,
- ou encore des personnes souffrant de maladie chronique comme la drépanocytose

### VOTRE DON EST PRÉCIEUX POURQUOI ?

Chaque jour en France, **10 000 dons** de sang sont nécessaires pour soigner les malades. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est donc **indispensable pour des milliers de malades.**

### LE DON DE PLASMA, VOUS CONNAISSEZ ?

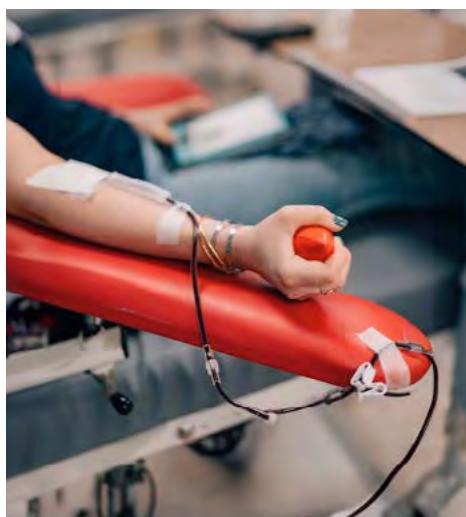
Le plasma contient des protéines avec un intérêt thérapeutique majeur : pour les patients souffrant de troubles de la coagulation comme les hémophiles, pour les patients atteints de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes. Certains ont des besoins toutes les 2 ou 3 semaines.

### LES CRITÈRES

#### EN TANT QUE DONNEUR

→ Pour vous protéger et pour que votre don se déroule dans les **mieuxes conditions**, des critères essentiels sont à respecter pour pouvoir donner :

- Etre en **bonne santé**
- Peser **plus de 50 kg**
- Avoir entre **18 et 70 ans**
- Se munir d'une **pièce d'identité**
- Ne pas venir **à jeun** et bien **s'hydrater**



### OÙ DONNER VOTRE PLASMA ?

- **Maison du don**  
**BOURG-EN-BRESSE**  
HOPITAL FLEYRIAT  
900 route de Paris  
Derrière le Pôle Mère Enfant
- **Maison du don**  
**LYON PART DIEU**  
74, rue de la villette  
à 2 min de la gare de Lyon Part Dieu
- **Maison du don**  
**LYON CONFLUENCE**  
Place des Archives  
à côté de la gare de Lyon Perrache

Les dons de sang et les dons de plasma s'effectuent sur RDV :  
[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

Pour trouver les collectes de sang au plus près de chez vous, flashez ce QR CODE et n'oubliez pas de prendre RDV



# VIE INTERCOMMUNALE



France Services  
Proche de vous au quotidien



## CONTACTS & PERMANENCES

### → PERMANENCES

Mairie de Meximieux,  
3 rue du Ban Thévenin,  
les mercredis de 09h00 à 12h00  
et de 13h30 à 16h30.

### → PRISE DE RENDEZ-VOUS

09 70 21 19 25  
[ambérieu@france-services.gouv.fr](mailto:ambérieu@france-services.gouv.fr)

# FRANCE SERVICES

## [ PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS ]

### BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... , les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans les démarches partenaire du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA, le chèque énergie, France rénov et la Poste.

### DES DIFFICULTÉS POUR ACCÉDER AUX SERVICES NUMÉRIQUES ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, les France Services vous donnent accès à des postes informatiques en libre-service.



# CLIC

## [ DE LA PLAINE DE L'AIN ]

### Le CLIC c'est :



#### Une équipe

composée d'une responsable / coordinatrice de service, une assistante de coordination et une assistante d'accueil.



#### Visites à domicile

sur rendez-vous  
et permanences  
sur RDV à : Meximieux /  
Lagnieu / Serrières-de-Briord /  
St-Rambert-en-Bugey



#### Un service gratuit



#### Accueil du public

sur rendez-vous



#### Bureaux du CLIC :

46 rue Noblemaire,  
01500 Ambérieu-en-Bugey  
Tél. 04 74 46 19 04



# JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

## [ MISSION LOCALE ]



**20 ANS**  
MISSION LOCALE BUGEY  
PLAINE DE L'AIN  
2005 - 2025

**20 ans d'engagement au service des jeunes 16 - 25 ans !**



La Mission Locale célèbre deux décennies d'accompagnement, d'orientation, d'insertion professionnelle et d'innovation et de soutien au logement avec le CLLAJ sur notre territoire.

Une journée riche en échanges : conférence sur l'intelligence artificielle, forum partagé, buffet convivial et Assemblée Générale.

Ensemble, construisons l'avenir des jeunes.

**04.74.34.61.22**  
**contact@mljbpa.fr**



### [ INFOS & CONTACT ]

**MISSION LOCALE**  
Bugey - Plaine de l'Ain

04 74 34 61 22  
contact@mljbpa.fr

## [ ADAPA ]

### NOS SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



**Aide et soins à domicile**

- Portage de repas
- Téléassistance
- Aide aux proches aidants
- Aide à la fonction d'employeur
- Prévention
- Alternatives au domicile
- Transport accompagné

**adapa**  
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE



Pour trouver l'antenne la plus proche de chez vous, contactez-nous au :  
04 74 45 51 70  
ou rendez-vous directement sur notre site internet :  
[www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr)



## MOBILITÉ

# touquan

## Nouveautés

A partir du 1er octobre 2025

1

2,20€  
par trajet

2

Carte 10  
trajets à  
16,50€

3

Possibilité  
de payer  
par CB

4

Profitez de  
nouveaux  
arrêts  
proposés !



Plus d'infos sur  
[www.bus-touquan.fr](http://www.bus-touquan.fr)

du lundi au vendredi de 9h à 18h

**04 8000 7000**

Réservation la veille avant 12h



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



## [ AIDE À L'INNOVATION ]

### AIDE AU FINANCEMENT DE STAGE

#### RECRUTEZ DE JEUNES TALENTS

Vous êtes dirigeant d'entreprise et vous portez un projet innovant.

Vous souhaitez recruter une ressource dédiée à la conduite de ce projet.

La CCPA vous accompagne financièrement dans la prise en charge des frais de stages.

#### EN QUOI CONSISTE CETTE AIDE ?

La CCPA prend en charge jusqu'à 50% de la rémunération chargée du stagiaire (aide plafonnée à 5000€).

#### QUELLES CONDITIONS ?

L'aide ne peut concerner qu'un seul stage par structure et par an.

Les stages concernés sont des stages de fin d'étude, de niveau bac + 5/ master II exclusivement dédiés au pilotage ou à la conduite de projets d'innovation au sein et pour le compte de l'entreprise d'accueil.

Stage d'une durée minimum de 4 mois et dont la rémunération brute mensuelle du stagiaire est supérieure ou égale à 1000€/mois.

#### POUR QUELS OBJECTIFS ?

Développer l'innovation sur le territoire.

Renforcer l'attractivité des entreprises locales auprès d'étudiants en fin de cursus.

Faire effet levier sur les projets innovants sur les plans techniques, économiques et financiers.

#### À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?

- ▶ Les entreprises localisées sur le territoire de la CCPA (de la micro-entreprise à la PME) de tous secteurs d'activités.
- ▶ Ouvert également aux groupements d'entreprises ou associations portant des projets de recherche collaborative sur le territoire.

#### QUELS TYPES D'INNOVATIONS SONT ÉLIGIBLES ?

-  Innovation de produit, de service et d'usage
-  Innovation de procédé ou d'organisation
-  Innovation marketing et commerciale
-  Innovation de "modèle d'affaires"
-  Innovation technologique
-  Innovation sociale

#### INFOS & CONTACT

Amandine ARRIGONI

Responsable Service Économie  
Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

 04 74 61 96 40

 [economie@cc-plainedelain.fr](mailto:economie@cc-plainedelain.fr)

#### POUR POSTULER

##### COMMENT FAIRE ?

→ **1<sup>ère</sup> étape** : Scannez le QR code et remplissez le formulaire de candidature.

→ **2<sup>ème</sup> étape** : Analyse de votre dossier (demande éventuelle d'informations complémentaires)

→ **3<sup>ème</sup> étape** : Présentation de votre dossier devant une commission.



SCANNEZ  
POUR POSTULER

## HABITAT

### [OPAH : DERNIÈRE LIGNE DROITE ]



#### INFOS & CONTACT

Pour plus d'informations ou pour convenir d'un rendez-vous.

URBANIS  
OPÉRATEUR DE L'OPAH  
04 82 91 85 03

#### DES AIDES POUR TOUS TYPES DE PROJETS ACCESSIBLES SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants souhaitant :

- ✓ **Adapter** leur logement afin de favoriser le maintien à domicile en toute sécurité et dans de bonnes conditions d'autonomie (personnes âgées ou à mobilité réduite).
- ✓ **Améliorer la performance énergétique** de leur habitation afin de réduire les factures et gagner en confort
- ✓ Rénover un **logement dégradé** pour le rendre décent et sain.

Ces travaux permettent d'améliorer la qualité de vie tout en valorisant le patrimoine immobilier du territoire.

#### UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET GRATUIT

Pour les propriétaires modestes ou très modestes, l'accompagnement d'URBANIS, opérateur mandaté par la CCPA, est totalement gratuit.

Les conseillers accompagnent les ménages à chaque étape du projet :

- ✓ Sur **le plan technique**, en réalisant une visite à domicile et en définissant les travaux les plus adaptés à leurs besoins ;
- ✓ Sur **le plan administratif** et financier, en montant le dossier de demande d'aides et en sollicitant les financeurs publics afin de bénéficier des subventions.

#### DÉJÀ 185 PROJETS FINANÇÉS !

Depuis le lancement de l'OPAH en 2024, 239 ménages ont été accompagnés sur le territoire de la Plaine de l'Ain.

Parmi eux, 185 projets ont déjà bénéficié d'aides financières, avec un taux moyen de subvention de 71 %, pouvant atteindre jusqu'à 90 % selon la nature des travaux.

#### UN DISPOSITIF À NE PAS MANQUER

L'OPAH prendra fin en décembre 2026. Il est donc encore temps de déposer votre dossier et de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour vos projets d'amélioration de l'habitat.



Une question sur votre logement :

### [ DES JURISTES VOUS INFORMENT GRATUITEMENT ! ]

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 000 conseils.

#### INFOS & CONTACT

##### ADIL DE L'AIN

- 📍 34 rue du Général Delestraint  
01 000 Bourg en Bresse
- 📞 04 74 21 82 77
- ✉️ adil@adil01.fr
- 🌐 www.adil01.org

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

## DÉCHÈTERIES

### [ OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES 2026 ]

#### HORAIRES (HORS ÉTÉ)

du 14 septembre au 15 juin

#### HORAIRES D'ÉTÉ

du 16 juin au 13 septembre

<b>AMBÉRIEU EN BUGEY</b>	Du lundi au samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h	Du lundi au samedi : 7h – 15h
<b>LAGNIEU</b>	Du lundi au samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h	Du lundi au samedi : 7h – 15h
<b>LHUIS</b>	Lundi et mercredi : 13h30 – 18h Vendredi et samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h Fermée le mardi et le jeudi	Lundi et mercredi : 7h – 12h Vendredi et samedi : 7h – 15h Fermée le mardi et le jeudi
<b>LOYETTES</b>	Lundi, mardi et jeudi : 13h30 – 18h Mercredi, vendredi et samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h	Lundi, mardi et jeudi : 7h – 12h Mercredi, vendredi et samedi : 7h – 15h
<b>MEXIMIEUX</b>	Du lundi au samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h	Du lundi au samedi : 7h – 15h
<b>SAINT RAMBERT EN BUGEY</b>	Lundi, mardi et mercredi : 13h30 – 18h Jeudi, vendredi et samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h	Lundi, mardi et mercredi : 7h – 12h Jeudi, vendredi et samedi : 7h – 15h
<b>VILLEBOIS</b>	Lundi, mercredi et jeudi : 13h30 – 18h Vendredi et samedi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h Fermée le mardi	Lundi, mercredi et jeudi : 7h – 12h Vendredi et samedi : 7h – 15h Fermée le mardi



# INFO'S

## PRATIQUES

### DÉMARCHES

Rendez-vous sur la plateforme ANTS pour effectuer vos demandes en ligne. Puis, pour les pièces d'identité, adressez-vous à une mairie équipée de bornes biométriques : Saint Vulbas, Meximieux, Lagnieu, Loyettes, Ambérieu-en-Bugey...

**Certificat d'immatriculation  
Permis de conduire  
Carte d'identité  
Passeport**



### RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français doit se faire recenser dans les 3 mois suivant ses 16 ans à la mairie de la commune de son domicile. Les documents à fournir sont :

► carte nationale d'identité ou passeport valide

► livret de famille à jour

Il reçoit alors une attestation de recensement. Ce document permet à l'administration de convoquer le jeune à la Demi-journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation et/ou le certificat de participation à la JDC seront demandés lors de l'inscription à certains examens : brevet professionnel, baccalauréat, concours administratifs, permis de conduire,...

**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???**



### ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Les dimanches **15 MARS ET 22 MARS**, dans la salle polyvalente.

Il faut avoir 18 ans pour pouvoir voter, être de nationalité française, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite et possible toute l'année sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

**ATTENTION :** Pour le prochain scrutin, la limite d'inscriptions est le 4 février 2026 en ligne et le 6 février 2026 en mairie.

### LOCATION DE SALLES

Réservées aux habitants de Saint-Jean-de-Niost. Contrat en ligne sur le site internet de la commune.

#### SALLE POLYVALENTE

- Le week-end : 400 €
- Caution de location : 1 100 €
- Arrhes : 100 €

#### SALLE ENTRE-NOUS

- Le week-end : 150 €
- Caution de location : 300 €
- Arrhes : 40 €

### BACCALAURÉAT MENTION TB

Il est demandé aux nouveaux bacheliers diplômés avec la mention « Très Bien » de se signaler par mail ou à l'accueil de la mairie. Une récompense leur sera remise lors de la cérémonie des vœux de l'année suivante.

### PANNEAU POCKET



La mairie s'est dotée de l'application mobile PanneauPocket courant juillet 2025. Ce mode de communication, en complément du dispositif Participation Citoyenne, vient en remplacement de la plateforme « Voisins vigilants et solidaires » qui prend fin au 31 décembre 2025.

### OBJETS TROUVÉS

Pensez à contacter la mairie !

Les objets sont consignés pendant un an.

### ANIMAUX ERRANTS

La commune s'est dotée d'un lecteur de puces pour faciliter la recherche des propriétaires.

### FRELONS ASIATIQUES

Prendre une photo et se connecter sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr) pour signaler toute suspicion d'un nid.

### RISQUES MAJEURS



### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous remarquez qu'un candélabre est éteint, merci de noter le numéro qui est inscrit dessus et d'en informer la mairie.

## SUEZ – TOUT SUR MON EAU

Pensez à créer votre compte en ligne pour suivre votre consommation et être alertés en cas de fuite/surconsommation. Complétez vos coordonnées pour être prévenus en cas de coupure d'eau.



## CIVISME

### ► ENTRETIEN

L'entretien des trottoirs et des clôtures devant chez soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, locataire ou propriétaire. Alors :

- ✓ L'été, on désherbe ou on tond au pied de sa clôture, on élague au droit de sa limite de terrain.
- ✓ L'automne, on ramasse les feuilles
- ✓ L'hiver, on déneige.

### ► BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit toute l'année par arrêté préfectoral. Il vous est conseillé de composter vos déchets ou de les déposer en déchetterie.

### ► NUISIBLES SONORES

Pour vos travaux d'intérieur ou d'extérieur, les horaires suivants sont à respecter pour éviter toute nuisance sonore :

- ✓ Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ✓ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**ATTENTION :** les travaux bruyants sont interdits le dimanche (arrêté du maire).

D'une manière générale, outre les travaux de bricolage ou de jardinage, sont également considérés comme bruits de voisinage : les cris d'animaux notamment les aboiements intempestifs de chiens, les pétards ou feux d'artifice, les appareils de diffusion de musique, les engins / véhicules à moteur, etc.

Pensez à prévenir à l'avance votre voisinage si vous organisez une fête familiale ou autre, afin d'éviter tout conflit. Toutefois, rien ne vous dispense de limiter le volume sonore.

**Pour le bien-être de tous, entre voisins, soyons courtois !**



## URGENCES MÉDICALES

### ► MÉDECIN GÉNÉRALISTE Dr Laurence RAQUIN

- 📍 18 rue St Jean
- 📞 04 74 61 35 92

### ► CABINET DE SOINS INFIRMIERS

- 📍 74 rue St Jean
- 📞 04 74 61 86 67

### ► HÔPITAL PRIVÉ D'AMBÉRIEU-EN-BUGEY

- 📍 ZA En Pragnat Nord
- 📞 04 74 38 95 95
- ➕ 04 74 38 95 50

### ► CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS : ProxiUrg

- 📍 174 chemin des Verchères  
01800 MEXIMIEUX
- 📞 04 74 37 10 60

## DÉPÔT DE VÊTEMENTS

Mise à disposition de bennes place de l'Eglise et parking de la salle polyvalente.



## HORAIRES & CONTACTS MAIRIE

### → ACCUEIL DU PUBLIC :

- ✓ Mardi - Jeudi de 14h00 à 17h00
- ✓ Mercredi - Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

📞 04 74 61 85 68

✉ contact@saintjeandenioist.fr

📍 264 route de Port Galland

### → PERMANENCES URBANISME :

- ✓ Mardi - Jeudi de 14h00 à 17h00

📞 09 72 39 87 57

✉ urbanisme@saintjeandenioist.fr

**Pour suivre l'actualité de la commune :**

➡ ou ➡

commune de Saint Jean de Niost

ou le panneau lumineux

ou le site internet

[www.saintjeandenioist.fr](http://www.saintjeandenioist.fr)



ou PanneauPocket



# ETAT CIVIL

## [ NAISSANCES ]

<b>CHARRIERE</b> Adrien	28/12/2024	<b>AIME</b> Andréas	02/06/2025
<b>QUÉRÉ</b> Aurore	10/01/2025	<b>BUNOD</b> Emilia	06/06/2025
<b>BOVE RICHARDS</b> Deva	03/03/2025	<b>ANGONIN</b> Mathis	22/06/2025
<b>GOUJON</b> Emile	03/03/2025	<b>GAUTHIER</b> Théo	17/07/2025
<b>GENETIER</b> Joy	24/03/2025	<b>VANDENBUSSCHE</b> Wyatt	03/08/2025
<b>VU</b> Léo	21/04/2025	<b>DIAWARA</b> Jeylani	05/08/2025
<b>BATAILLARD</b> Léna	10/05/2025	<b>DURIS</b> Joanny	18/08/2025
<b>BOILLOT</b> Hector	13/05/2025		

## [ PACS ]

<b>DENÉPOUX</b> Romain & <b>MACIA</b> Elise	07/04/2025
<b>OBADIA</b> Maxime & <b>NOORMOHAMED</b> Marie	15/07/2025
<b>DERICK</b> Dylan & <b>QUILLOT</b> Maéva	05/09/2025
<b>LAFITTE</b> Emilien & <b>PAYET</b> Manon	26/11/2025
<b>BOUCHARD</b> Baptiste & <b>ROUVIERE</b> Solène	22/12/2025
<b>DUMONT</b> Sébastien & <b>MUNOZ</b> Anne-Laure	23/12/2025



## [ MARIAGES ]

<b>MANDAS</b> Philippe & <b>RABOUTOT</b> Carole	10/05/2025
<b>GARNIER</b> Fabien & <b>CHYSCLAIN</b> Marion	31/05/2025
<b>FOREL</b> Marc & <b>BEAL</b> Sylvie	31/05/2025
<b>OULION</b> Brice & <b>PEYREL</b> Amandine	07/06/2025
<b>BLANC</b> Yoann & <b>LERICHEUX</b> Anaïs	05/07/2025
<b>DURAND</b> Michael & <b>PUZIN</b> Marie-Pierre	19/07/2025
<b>PETIT</b> Axel & <b>MARONE-FASSOLO</b> Ophélie	26/07/2025
<b>CACHINERO</b> Cédric & <b>VANNERAU</b> Pauline	20/09/2025
<b>DUPERRAY</b> Franck & <b>POULIQUEN</b> Nathalie	27/12/2025



## [ PARRAINAGE CIVIL ]

<b>MANDIER</b> Elohan	12/04/2025
-----------------------	------------



Yoann BLANC & Anaïs LERICHEUX  
5 juillet 2025



Michael DURAND & Marie-Pierre LONGUI  
19 juillet 2025

## [ DÉCÈS ]

<b>MOULIN</b> Gérard	22/12/2024	<b>DE MONTE</b> Ginette née DIMIER	13/01/2025	<b>SEBASTIAN</b> Antoine	24/05/2025
<b>SALOMON</b> Emanuela née APRUZZESE	31/12/2024	<b>GRANADOS</b> Martine née BERNARD	20/01/2025	<b>CROST</b> Jean-Claude	28/06/2025
<b>DEPINE</b> Paul	01/01/2025	<b>MARREL</b> René	15/03/2025	<b>THIBAUT</b> André	24/07/2025
<b>BERTHET</b> Michel	10/01/2025	<b>TRAGGIAI</b> Jean	11/05/2025	<b>HERMAN</b> Florence née VALET	27/10/2025

# 2026

## ÉVÉNEMENTS



### JANVIER

**SAMEDI 03/01/2026**

Assemblée générale du Traquinet  
Salle polyvalente 16h30

**VENDREDI 09/01/2026**

Vœux du maire organisés par la municipalité  
Salle polyvalente à 19h

**SAMEDI 17/01/2026**

Distribution de galettes du CCAS  
Village matin

**SAMEDI 24/01/2026**

Assemblée générale du camping la Rivière  
Salle entre nous à 13h

**DIMANCHE 25/01/2026**

Matinée huîtres organisée par Buyat Classes  
Salle polyvalente à partir de 9h30

**SAMEDI 31/01/2026**

Loto organisé par le Sou des écoles  
Salle polyvalente à 18h

### FÉVRIER

**SAMEDI 07/02/2026**

Marche et course nocturnes organisées par Courir Nature  
Stade à 18h30

**SAMEDI 14/02/2026**

Repas des ainés organisé par le CCAS  
Salle polyvalente à 12h

**SAMEDI 21/02/2026**

Fête de la bière organisée par l'Olympique Buyatin  
Salle polyvalente à partir de 19h

### MARS

**DIMANCHE 01/03/2026**

Vente de boudin organisée par la société de chasse Saint-Hubert  
Salle polyvalente à partir de 8h

**SAMEDI 07/03/2026**

Soirée théâtre organisée par le Groupement Sportif Buyatin  
Salle polyvalente à 20h

**DIMANCHE 08/03/2026**

Course en jupe organisée par l'AJRC  
Salle polyvalente à 18h

**SAMEDI 14/03/2026**

Nettoyage des bords de la rivière et de la commune  
Stade à 8h30

**DIMANCHE 15/03/2026**

ELECTIONS MUNICIPALES  
Salle polyvalente journée

**DIMANCHE 22/03/2026**

ELECTIONS MUNICIPALES  
Salle polyvalente journée

**MARDI 24/03/2026**

Carnaval organisé par le Sou des écoles  
Salle polyvalente à 16h30

**SAMEDI 28/03/2026**

Festival de l'humour organisé par le Comité des fêtes  
Salle polyvalente à 20h

### AVRIL

**DU SAMEDI 04/04**

**AU LUNDI 06/04/2026**

Bal trap organisé par la société de Chasse  
Route de Chânes journée

**SAMEDI 11/04/2026**

Soirée dansante privée organisée par le Shuffle Country Club  
Salle polyvalente de 13h à 22h

**SAMEDI 11/04/2026**

Marché de printemps organisé par l'AJRC  
Place de Vavres journée

**VENDREDI 24/04/2026**

Vernissage organisé par les Couleurs de Saint-Jean  
Salle entre-nous à 18h

**SAMEDI 25/04/2026**

Exposition de tableaux organisée par les Couleurs de Saint-Jean  
Salle entre-nous de 10h à 17h

**SAMEDI 25/04/2026**

Banquet des classes en 6 et en 1 organisé par Buyat Classes  
Salle polyvalente journée

### MAI

**VENDREDI 01/05/2026**

Journée "les vieux volants de St Jean" avec repas organisée par le Traquinet  
Salle polyvalente journée

**SAMEDI 02/05/2026**

Soirée repas dansant organisée par le camping la Rivière  
Salle polyvalente à 20h

**VENDREDI 08/05/2026**

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 au monument aux morts à 10h  
Salle entre-nous

**VENDREDI 08/05/2026**

Vide grenier organisé par le Sou des écoles  
Salle polyvalente journée

**MERCREDI 20/05/2026**

Réunion de préparation de la fête de la Saint-Jean  
Salle entre-nous à 20h

**VENDREDI 29/05/2026**

Concert à l'église organisé par le CCAS  
Eglise à 20h30

**SAMEDI 30/05/2026**

Concours de pétanque organisé par l'Olympique Buyatin  
Stade à 10h

### JUIN

**SAMEDI 06/06/2026**

Gala danse et gym organisé par le Groupement Sportif Buyatin  
Salle polyvalente à 20h00

**DIMANCHE 07/06/2026**

Tournée des brioches organisée par l'Olympique Buyatin  
Village matin

**SAMEDI 13/06/2026**

Repas paëlla organisé par le Traquinet  
Stade à 12h

**VENDREDI 19/06/2026**

Assemblée générale du Tennis Club  
Stade à 19h30

**SAMEDI 20/06/2026**

Tournoi de foot organisé par l'Olympique Buyatin  
Stade journée



# 2026

## ÉVÉNEMENTS




### **SAMEDI 20/06/2026**

Fête de la Saint-Jean, feu d'artifice, bal organisée par le Comité des fêtes  
Salle polyvalente à partir de 18h

### **JEUDI 25/06/2026**

Assemblée générale du Shuffle Country Club  
Salle polyvalente à 19h

### **VENDREDI 26/06/2026**

Assemblée générale de l'Olympique Buyatin  
Stade à 19h30

### **VENDREDI 26/06/2026**

Fête de l'école organisée par l'école et le Sou des écoles  
Salle polyvalente à 18h

### **SAMEDI 27/06/2026**

Fête de la Saint-Jean au camping la Rivière  
Camping la Rivière à 19h

### **LUNDI 29/06/2026**

Assemblée générale des Couleurs de Saint-Jean  
Salle entre-nous à 16h

## JUILLET

### **VENDREDI 03/07/2026**

Bal des jeunes organisé par l'AJRC  
Salle polyvalente de 20h à 23h

### **VENDREDI 03/07/2026**

Assemblée générale du Groupement Sportif Buyatin  
Salle entre-nous à 19h00

### **SAMEDI 18/07/2026**

Banquet de la chasse organisé par l'association St Hubert  
Salle polyvalente à 12h00

## AOÛT

### **DU 03/08/2026 AU 07/08/2026**

Stage de foot organisé par l'Olympique Buyatin  
Stade journée

### **SAMEDI 29/08/2026**

Concours de pétanque organisé par le Tennis Club  
Stade à 13h

## SEPTEMBRE

### **JEUDI 03/09/2026**

Assemblée générale de Courir Nature  
Stade à 19h30

### **SAMEDI 05/09/2026**

Matinée forum des associations organisée par la municipalité  
Salle polyvalente de 9h30 à 12h

### **SAMEDI 05/09/2026**

Concours de pétanque organisé par Courir Nature  
Stade à 13h

### **SAMEDI 12/09/2026**

Journée portes ouvertes du Tennis Club  
Stade de 14h à 16h

### **VENDREDI 25/09/2026**

Assemblée générale du Sou des écoles  
Préau salle polyvalente à 20h

## OCTOBRE

### **SAMEDI 10/10/2026**

Soirée dansante privée organisée par Buyat Classes  
Salle polyvalente à 20h

### **VENDREDI 16/10/2026**

Assemblée générale du Comité des fêtes  
Salle entre-nous à 20h

### **SAMEDI 17/10/2026**

Soirée d'automne organisée par le Traquinet  
Salle polyvalente à 20h

### **SAMEDI 24/10/2026**

Soirée dansante privée organisée par le Shuffle Country Club  
Salle polyvalente à 18h

### **SAMEDI 31/10/2026**

Soirée Halloween et repas dansant organisés par le Tennis Club  
Salle polyvalente à partir de 18h

## NOVEMBRE

### **SAMEDI 07/11/2026**

Vente de boudin & sabodets organisée par le CCAS  
Salle polyvalente matin

### **MERCREDI 11/11/2026**

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 au monument aux morts à 10h  
Salle entre-nous 10h30

### **VENDREDI 20/11/2026**

Soirée Beaujolais pas nouveau organisée par l'Olympique Buyatin  
Salle polyvalente à 19h

### **DIMANCHE 22/11/2026**

Bourse aux jouets organisée par l'AJRC  
Salle polyvalente journée

## DÉCEMBRE

### **VENDREDI 04/12/2026**

Défilé aux lampions organisé par le Sou des écoles  
Défilé à 18h de la mairie à la salle polyvalente

### **DIMANCHE 06/12/2026**

Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes  
Salle polyvalente journée

### **DIMANCHE 06/12/2026**

Distribution/vente des calendriers 2027 organisée par l'Olympique Buyatin  
Village matin

### **SAMEDI 12/12/2026**

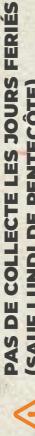
Arbre de Noël organisé par l'Olympique Buyatin  
Salle polyvalente à 18h

# 20 collecte 26 vos Déchets



**Saint-Jean-de-Niost**

**PAS DE COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS**  
(SAUF LUNDI DE PENTECÔTE)  
/REPORT À LA VEILLE OU LENDEMAIN



## Janvier

	Mars			Avril			Mai			Juin		
<b>1 DIM</b>	1 MER	2 JEU	3 VEN	<b>1 DIM</b>	2 MER	3 JEU	<b>1 VEN</b>	Fête du Travail	2 SAM	<b>1 LUN</b>	2 MAR	3 MAR
2 VEN	3 MAR	4 MER	5 LUN	6 VEN	7 SAM	8 DIM	9 SAM	10 MER	11 JEU	12 VEN	13 SAM	14 DIM
<b>3 SAM</b>	<b>4 DIM</b>	<b>5 LUN</b>	<b>6 MAR</b>	<b>7 MER</b>	<b>8 JEU</b>	<b>9 SAM</b>	<b>10 DIM</b>	<b>11 SAM</b>	<b>12 DIM</b>	<b>13 VEN</b>	<b>14 MER</b>	<b>15 LUN</b>
<b>01 Epiphanie</b>	<b>02 TRI</b>	<b>03</b>	<b>04</b>	<b>05</b>	<b>06</b>	<b>07</b>	<b>08</b>	<b>09</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>01 JEU Jour de l'An</b>	<b>02 VEN ORDURES</b>	<b>03 SAM</b>	<b>04 DIM</b>	<b>05 LUN</b>	<b>06 MAR</b>	<b>07 MER</b>	<b>08 JEU TRI</b>	<b>09 LUN</b>	<b>10 MAR</b>	<b>11 MER</b>	<b>12 JEU ORDURES</b>	<b>13 VEN TRI</b>
<b>06 TRI</b>	<b>07 SAM</b>	<b>08 DIM</b>	<b>09 LUN</b>	<b>10 MAR</b>	<b>11 MER</b>	<b>12 JEU ORDURES</b>	<b>13 VEN 07</b>	<b>14 SAM</b>	<b>15 DIM</b>	<b>16 MER</b>	<b>17 JEU TRI</b>	<b>18 LUN</b>
<b>09 TRI</b>	<b>10 SAM</b>	<b>11 DIM</b>	<b>12 LUN</b>	<b>13 MAR</b>	<b>14 MER</b>	<b>15 JEU ORDURES</b>	<b>16 VEN 03</b>	<b>17 SAM</b>	<b>18 DIM</b>	<b>19 MER</b>	<b>20 VEN TRI</b>	<b>21 SAM</b>
<b>10 TRI</b>	<b>11 SAM</b>	<b>12 DIM</b>	<b>13 VEN</b>	<b>14 MAR</b>	<b>15 MER</b>	<b>16 LUN</b>	<b>17 MAR</b>	<b>18 MER</b>	<b>19 JEU 08</b>	<b>20 MAR</b>	<b>21 MER</b>	<b>22 JEU 04</b>
<b>14 TRI</b>	<b>15 SAM</b>	<b>16 DIM</b>	<b>17 VEN</b>	<b>18 MAR</b>	<b>19 MER</b>	<b>20 LUN</b>	<b>21 MAR</b>	<b>22 DIM</b>	<b>23 LUN</b>	<b>24 MAR</b>	<b>25 MER</b>	<b>26 LUN TRI</b>
<b>17 TRI</b>	<b>18 SAM</b>	<b>19 DIM</b>	<b>20 MER</b>	<b>21 LUN</b>	<b>22 MAR</b>	<b>23 VEN</b>	<b>24 SAM</b>	<b>25 DIM</b>	<b>26 JEU ORDURES</b>	<b>27 VEN</b>	<b>28 SAM</b>	<b>29 DIM ORDURES</b>
<b>20 TRI</b>	<b>21 SAM</b>	<b>22 DIM Carême</b>	<b>23 LUN</b>	<b>24 MAR</b>	<b>25 MER</b>	<b>26 LUN</b>	<b>27 MAR</b>	<b>28 MER</b>	<b>29 JEU 09</b>	<b>30 MAR</b>	<b>31 SAM</b>	<b>30 VEN TRI</b>
<b>23 TRI</b>	<b>24 SAM</b>	<b>25 DIM</b>	<b>26 LUN</b>	<b>27 MAR</b>	<b>28 MER</b>	<b>29 VEN</b>	<b>30 SAM</b>	<b>31 DIM</b>	<b>30 LUN</b>	<b>31 MAR</b>		

**TRI** | Vendredis semaines paires



**04 74 46 46 04**  
**dechets@cc-plainedelain.fr**  
**www.cc-plainedelain.fr**



**ORDURES MÉNAGÈRES** | Jeudis semaines impaires



TÉLÉCHARGEZ L'APP GRATUITE :  
**GUIDE DU TRI** ☰||☰

Ou rendez-vous sur : [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

### Le savez-vous ?

Chaque semaine, ce sont 25 agents  
(chauffeurs et rieurs) qui s'occupent  
des 5000 de collecter vos déchets.



☰||☰

Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain



### Juillet

1	MER	2	JEU	ORDURES	3	VEN	27
4	SAM	5	DIM		6	LUN	31
6	LUN	7	MAR		8	MER	30
9	JEU	10	VEN	TRI	11	SAM	29
11	SAM	12	DIM		13	LUN	28
13	LUN	14	JEU	ORDURES	15	MER	27
14	MAR	15	SAM	Assomption	16	JEU	26
16	JEU	17	VEN	ORDURES	18	SAM	25
18	SAM	19	DIM		20	LUN	24
20	LUN	21	VEN	TRI	22	MER	23
21	MAR	22	SAM		23	JEU	30
23	JEU	24	VEN	TRI	25	SAM	29
25	SAM	26	DIM		27	LUN	31
26	DIM	27	JEU	ORDURES	28	VEN	35
28	MAR	29	SAM		29	MAR	40
29	MER	30	JEU	ORDURES	30	MER	44
31	VEN	31	SAM		31	LUN	53

### Août

1	SAM	2	DIM	3	LUN	4	MAR	5	JEU	6	VEN	7	SAM	8 <td>MAR</td> <th>9<td>JEU</td><th>10<td>SAM</td><th>11</th><td>VEN</td><th>12</th><td>DIM</td><th>13</th><td>LUN</td></th><th>14</th><td>JEU</td><th>15</th><td>SAM</td><th>16</th><td>VEN</td><th>17</th><td>JEU</td><th>18</th><td>SAM</td></th> <th>19</th> <td>VEN</td> <th>20</th> <td>DIM</td> <th>21</th> <td>LUN</td> <th>22</th> <td>JEU</td> <th>23</th> <td>SAM</td> <th>24</th> <td>VEN</td> <th>25</th> <td>DIM</td> <th>26</th> <td>SAM</td> <th>27</th> <td>DIM</td> <th>28</th> <td>VEN</td> <th>29</th> <td>JEU</td> <th>30</th> <td>SAM</td> <th>31</th> <td>VEN</td>	MAR	9 <td>JEU</td> <th>10<td>SAM</td><th>11</th><td>VEN</td><th>12</th><td>DIM</td><th>13</th><td>LUN</td></th> <th>14</th> <td>JEU</td> <th>15</th> <td>SAM</td> <th>16</th> <td>VEN</td> <th>17</th> <td>JEU</td> <th>18</th> <td>SAM</td>	JEU	10 <td>SAM</td> <th>11</th> <td>VEN</td> <th>12</th> <td>DIM</td> <th>13</th> <td>LUN</td>	SAM	11	VEN	12	DIM	13	LUN	14	JEU	15	SAM	16	VEN	17	JEU	18	SAM	19	VEN	20	DIM	21	LUN	22	JEU	23	SAM	24	VEN	25	DIM	26	SAM	27	DIM	28	VEN	29	JEU	30	SAM	31	VEN				
30	TRI	31	SAM	1	TRI	2	TRI	3	TRI	4	TRI	5	TRI	6	TRI	7	TRI	8	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI

### Septembre

1	MAR	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	SAM	8 <td>TRI</td> <th>9<td>TRI</td><th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	9 <td>TRI</td> <th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	10 <td>TRI</td> <th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	11 <td>TRI</td> <th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	12 <td>TRI</td> <th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	13 <td>TRI</td> <th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	14 <td>TRI</td> <th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	15 <td>TRI</td> <th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	16 <td>TRI</td> <th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	17 <td>TRI</td> <th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	18 <td>TRI</td> <th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	19 <td>TRI</td> <th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	20 <td>TRI</td> <th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	21 <td>TRI</td> <th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	22 <td>TRI</td> <th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	23 <td>TRI</td> <th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	24 <td>TRI</td> <th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th></th>	TRI	25 <td>TRI</td> <th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th></th>	TRI	26 <td>TRI</td> <th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th></th>	TRI	27 <td>TRI</td> <th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th></th>	TRI	28 <td>TRI</td> <th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th></th>	TRI	29 <td>TRI</td> <th>30<td>TRI</td><th>31</th><td>TRI</td></th>	TRI	30 <td>TRI</td> <th>31</th> <td>TRI</td>	TRI	31	TRI
1	DIM Toussaint	2	LUN	3	MAR	4	MER	5	JEU	6	VEN	7	SAM	8	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI

### Octobre

1	MAR	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8 <td>TRI</td> <th>9<td>TRI</td><th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	9 <td>TRI</td> <th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	10 <td>TRI</td> <th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	11 <td>TRI</td> <th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	12 <td>TRI</td> <th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	13 <td>TRI</td> <th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	14 <td>TRI</td> <th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	15 <td>TRI</td> <th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	16 <td>TRI</td> <th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	17 <td>TRI</td> <th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	18 <td>TRI</td> <th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	19 <td>TRI</td> <th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	20 <td>TRI</td> <th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	21 <td>TRI</td> <th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	22 <td>TRI</td> <th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	23 <td>TRI</td> <th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	24 <td>TRI</td> <th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	25 <td>TRI</td> <th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th>	TRI	26 <td>TRI</td> <th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th>	TRI	27 <td>TRI</td> <th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th>	TRI	28 <td>TRI</td> <th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th>	TRI	29 <td>TRI</td> <th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th>	TRI	30 <td>TRI</td> <th>31<td>TRI</td></th>	TRI	31 <td>TRI</td>	TRI
1	MAR Toussaint	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI

### Novembre

1	MAR	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8 <td>TRI</td> <th>9<td>TRI</td><th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	9 <td>TRI</td> <th>10<td>TRI</td><th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	10 <td>TRI</td> <th>11<td>TRI</td><th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	11 <td>TRI</td> <th>12<td>TRI</td><th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	12 <td>TRI</td> <th>13<td>TRI</td><th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	13 <td>TRI</td> <th>14<td>TRI</td><th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	14 <td>TRI</td> <th>15<td>TRI</td><th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	15 <td>TRI</td> <th>16<td>TRI</td><th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	16 <td>TRI</td> <th>17<td>TRI</td><th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	17 <td>TRI</td> <th>18<td>TRI</td><th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	18 <td>TRI</td> <th>19<td>TRI</td><th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	19 <td>TRI</td> <th>20<td>TRI</td><th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	20 <td>TRI</td> <th>21<td>TRI</td><th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	21 <td>TRI</td> <th>22<td>TRI</td><th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	22 <td>TRI</td> <th>23<td>TRI</td><th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	23 <td>TRI</td> <th>24<td>TRI</td><th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	24 <td>TRI</td> <th>25<td>TRI</td><th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th></th>	TRI	25 <td>TRI</td> <th>26<td>TRI</td><th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th></th>	TRI	26 <td>TRI</td> <th>27<td>TRI</td><th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th></th>	TRI	27 <td>TRI</td> <th>28<td>TRI</td><th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th></th>	TRI	28 <td>TRI</td> <th>29<td>TRI</td><th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th></th>	TRI	29 <td>TRI</td> <th>30<td>TRI</td><th>31<td>TRI</td></th></th>	TRI	30 <td>TRI</td> <th>31<td>TRI</td></th>	TRI	31 <td>TRI</td>	TRI
1	MAR Toussaint	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI

### Décembre

1	MAR	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8 <td>TRI</td> <th>9</th> <td>TRI</td> <th>10</th> <td>TRI</td> <th>11</th> <td>TRI</td> <th>12</th> <td>TRI</td> <th>13</th> <td>TRI</td> <th>14</th> <td>TRI</td> <th>15</th> <td>TRI</td> <th>16</th> <td>TRI</td> <th>17</th> <td>TRI</td> <th>18</th> <td>TRI</td> <th>19</th> <td>TRI</td> <th>20</th> <td>TRI</td> <th>21</th> <td>TRI</td> <th>22</th> <td>TRI</td> <th>23</th> <td>TRI</td> <th>24</th> <td>TRI</td> <th>25</th> <td>TRI</td> <th>26</th> <td>TRI</td> <th>27</th> <td>TRI</td> <th>28</th> <td>TRI</td> <th>29</th> <td>TRI</td> <th>30</th> <td>TRI</td> <th>31</th> <td>TRI</td>	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI
1	MAR Avent	2	MER	3	JEU	4	VEN	5	SAM	6	DIM	7	TRI	8	TRI	9	TRI	10	TRI	11	TRI	12	TRI	13	TRI	14	TRI	15	TRI	16	TRI	17	TRI	18	TRI	19	TRI	20	TRI	21	TRI	22	TRI	23	TRI	24	TRI	25	TRI	26	TRI	27	TRI	28	TRI	29	TRI	30	TRI	31	TRI

**TRI** | Vendredis semaines paires

UNE RÉALISATION LYDZ | WWW.LYDZ.FR

04 74 46 46 04

dechets@cc-plainedelain.fr

| [www.cc-plainedelain.fr](http://www.cc-plainedelain.fr)



# GRANULATS VICAT PÉROUGES

Situé à 5 minutes de Saint-Jean-de-Niost, Granulats Vicat vous accueille sur ses 3 sites présents sur la commune de Pérouges pour de la vente de granulats aux particuliers et professionnels et pour l'accueil de déblais inertes triés (terre-pierre, béton de déconstruction...) sous réserve de fournir une DAP réalisable sur granulats-vicat.fr.

## Granulats Vicat Pérouges - Les Communaux

Rue des communaux  
01800 Pérouges  
Tél : +33 4 74 46 08 30  
carriere.perouges@vicat.fr  
07:30-12:00,13:30-17:00 (16:00 le vendredi)

## Granulats Vicat Pérouges - L'Allagnier

Route de l'Allagnier  
01800 Pérouges  
Tél : +33 4 74 46 08 30  
carriere.perouges@vicat.fr  
06:30-12:00,13:00-15:30

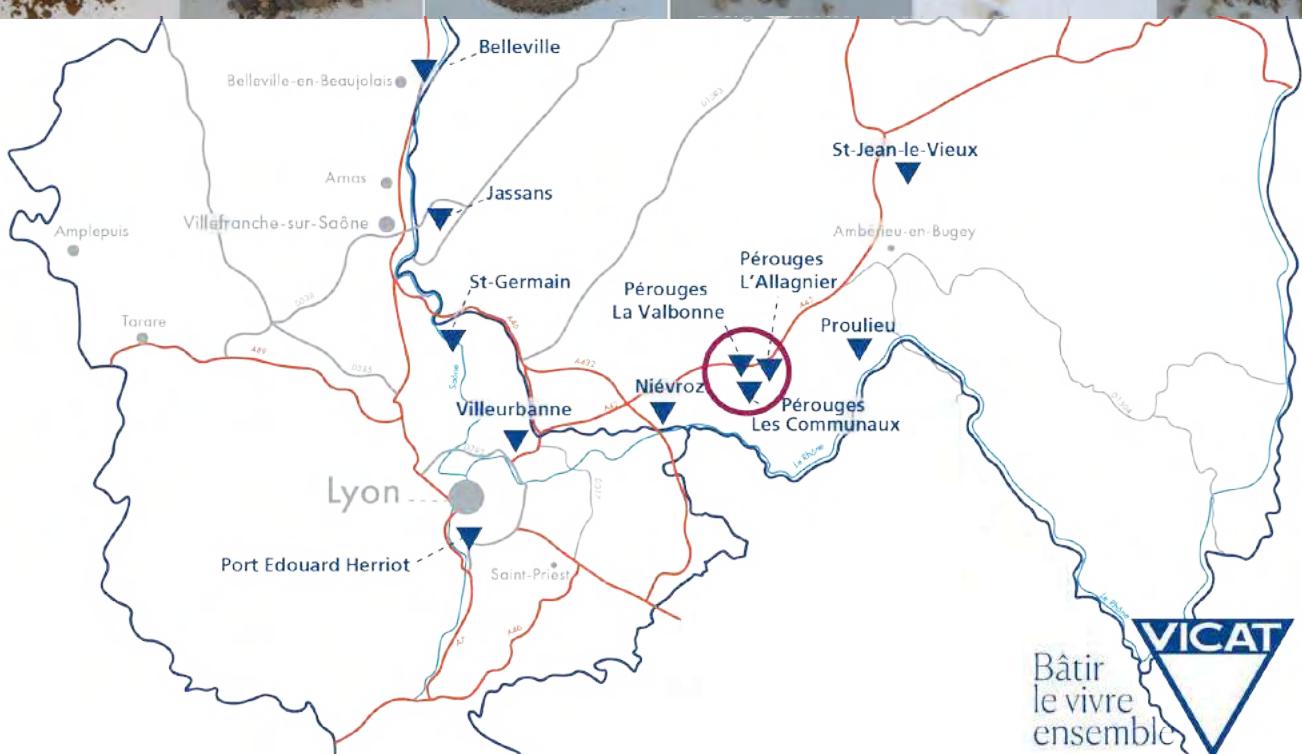
## Granulats Vicat Pérouges - La Valbonne

Route de Saint-Maurice-de-Gourdans  
01800 Pérouges  
Tél : +33 4 74 46 08 30  
frshared.carrierebrun@vicat.fr  
07:45-11:45 - 13:30-16:00 (15:30 le vendredi)

Matériaux disponibles :

- Sable à maçonner
- Sable de tranchée
- Mélange à béton
- Grave 0/20 à 0/80
- Et bien plus sur place !

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à contacter nos carrières pour plus de renseignements.





**SAINTE JEAN  
DE NIOST**  
UN VILLAGE À AIMER